



TOUS ET TOUTES à la
MANIFESTATION NATIONALE
"Pour la paix et le désarmement"
SAMEDI 5 DÉCEMBRE à BERNE
14h.30, Neuengasse

Le N° 2 Fr. N° 264 21 novembre 1981 treizième année

la brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e internationale

RÉGIME FINANCIER

LES TRAVAILLEURS

SERONT PLU- MÉS !



VOTEZ NON !

éditorial

Finances fédérales :

Non au racket !

Les 28 et 29 novembre, nous voterons sur la prétendue "prorogation du régime financier" de la Confédération. Ce régime détermine les ressources financières de la Confédération qui proviennent de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) et de l'impôt dit de défense nationale (IDN).

Au niveau du titre déjà, ce projet est une belle imposture. Parlant de "prorogation", il amène tout le monde à croire qu'il s'agit simplement de continuer comme par le passé. Ce n'est cependant nullement le cas. Sous le mot d'ordre de "consolidation" des finances fédérales se cache une augmentation de plus de 500 millions de francs de l'ICHA. Cet impôt — typique d'une politique financière bourgeoise — se reporte sur les prix, même s'il n'y est pas prélevé; il frappe donc proportionnellement plus durement les bas revenus. Plus on gagne, moins on paie. Cela correspond parfaitement

suite page 3

sommaire

EDITORIAL

Régime financier de la Confédération :
Non au racket ! 3

SOCIAL

CCT de la maçonnerie : la FOBB dit oui 4
Notes sociales 4
Zurich, évaluation des fonctions dans les hôpitaux :
des incertitudes menaçantes 5
Formation professionnelle à Neuchâtel :
des discriminations flagrantes 5

DOSSIER :

FINANCES FÉDÉRALES :
Non au racket 6
Willi-the-Kid 7
Huit ans de mesures d'austérité 7

POLITIQUE

Course aux armements : Chevallaz et consorts
en rajoutent 3
Suisse-Argentine : Business is business 8

FEMMES

De quel mouvement des femmes avons-nous
besoin ? (2) 9
Bienne : pour que l'égalité devienne réalité 9

INTERNATIONAL

GRENADE : "notre gouvernement est
un gouvernement des travailleurs" 10
FRANCE : il faut une loi pour les 35 heures 10
Dialogue Nord-Sud à CUNCUN :
un sommet, celui de l'hypocrisie 11
Notes internationales 11

L'ÉVÉNEMENT

POLOGNE : Quand le pouvoir n'est plus
capable de gouverner comme il le voudrait 12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous
abonnement de soutien : fr. 100.-

Pour toute correspondance : La Brèche,
Rue de la Tour 8 bis, 1004 Lausanne
CCP 10 - 25 669

Ed. resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne

SI NOS ACTIVITES ET
NOTRE POLITIQUE
VOUS INTERESSENT :

prenez contact

PARTI SOCIALISTE OUVRIER
Section suisse de la IV^e Internationale
Adresses des sections romandes et tessinoises

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47
case postale 829, 2 301 La Chaux-de-Fonds
case postale 59, 2 800 Delémont 1
case postale 28, 1 700 Fribourg 6
case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02
case postale 592, 1 000 Lausanne 7 (021) 23 05 91
case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23
casella postale 225, 6 901 Lugano

notes... notes... notes... notes... notes... notes... notes... no

LAUSANNE, ASSEMBLÉE-DÉBAT

Course aux armements,
équilibre de la terreur,
comment lutter pour la paix ?

Avec Michel Grenier, pasteur, secrétaire romand du Mouvement international pour la réconciliation et membre du comité du Centre Martin Luther King (CMLK)
et Jacques Schneider, avocat, membre du Bureau Politique du PSO

Salle des Vignerons, Buffet CFF,
jeudi 10 décembre 1981, 20h.15

SOLIDARITÉ AVEC L'AMÉRIQUE CENTRALE

Le Comité de solidarité Nicaragua - El Salvador de NEUCHÂTEL organise une soirée d'information

le dimanche 22 novembre, à 20h.,
au Centre de loisirs de Neuchâtel
(31, chemin de la Boine).

En présence d'Olga Baires, représentante en France de l'Association des femmes salvadoriennes (membre du Front démocratique révolutionnaire) et avec projection d'un film sur le Salvador.

Une autre assemblée semblable se déroulera

le lundi 23 novembre, à 20h.,
au Centre de rencontre (Serre 12),
à LA CHAUX-DE-FONDS.

POLOGNE :

DES OUVRAGES SOCIALISTES
CONTRE LA BUREAUCRATIE !

Versez au fonds de publication
en langue polonaise !

Envoyez vos dons à : PSO/SAP Zurich,
case postale 299, 8031 Zurich, CCP
80 - 44 457, mention "Solidarité Pologne". Inprecor en polonais paraîtra tous les mois. Si vous désirez vous y abonner, envoyez votre contribution et vos nom et adresse au CCP et à l'adresse ci-dessus.



Signez et
faites signer
l'initiative
formation
professionnelle



SOLIDARNOŚĆ EN SUISSE : DEUXIÈME TENTATIVE

On se souvient que le projet d'une visite en Suisse de représentants du syndicat polonais Solidarność avait été brutalement bloqué par la bureaucratie (refus de visa).

Mais comme la solidarité avec les travailleurs polonais est du genre "foi qui soulève les montagnes" et que surtout - restons modestes ! - Solidarność c'est pas n'importe quoi, même pour des bureaucrates, une nouvelle visite est prévue. Son programme reste le même (assemblées publiques dans les principales villes, visites d'entreprises, rencontres avec des syndiqués).

La délégation de Solidarność sera en Suisse romande du lundi 30 novembre au dimanche 13 décembre.

Lisez la presse syndicale, la presse locale, faites attention aux affiches et aux tracts pour connaître les lieux et dates exacts des assemblées.

VIENT DE PARAÎTRE :

POLOGNE : L'EFFONDREMENT DE LA BUREAUCRATIE ?



PARTI SOCIALISTE OUVRIER (PSO)

En vente à nos librairies LA TAUPE,
8 bis rue de la Tour, 1004 Lausanne,
et 22 rue Saint-Léger, 1204 Genève.

Conférence féminine de la VPOD : ON Y REVIENDRA !

Nous venons d'apprendre que le Comité directeur de la VPOD s'est refusé - plutôt brutalement - à donner son aval à la pétition nationale décidée par la Conférence féminine et qu'il a réduit au minimum la campagne d'explication interne sur l'importance des 40 heures pour les femmes. Nous reviendrons dans la prochaine brèche sur le sens de cette décision et les responsabilités ainsi prises par la direction de la VPOD.

GENÈVE :

WERNER BATTU

Fait marquant de l'élection du Conseil d'Etat genevois, Aloys Werner, sous-marin libéral soi-disant "sans parti", a été battu de justesse par le second candidat socialiste Christian Grobet. A 126 voix près ! Le rapport de forces gauche/droite, très polarisé dans cette élection, n'a guère changé par rapport au Grand Conseil. La gauche a fait le plein de ses voix tandis que dans l'électorat des partis bourgeois, la prétention des libéraux à imposer un "gouvernement homogène" (et ouvertement antisocial) n'a pas eu l'écho attendu. Aloys Werner a été rajouté sur 80 o/o des bulletins libéraux, 50 o/o radicaux, 40 o/o PDC et 75 o/o des bulletins de l'Entente des partis bourgeois.

Parti Socialiste et Parti du Travail se félicitent de la "reconquête" du siège socialiste et de la "plus juste représentation" de l'exécutif. Le fait important n'est pas là ! Car Grobet, comme ses prédécesseurs, se retrouve lié à la collaboration gouvernementale. En revanche, le refus infligé aux libéraux peut encourager les travailleurs à mobiliser leurs forces pour imposer leurs revendications.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LE RÉFÉRENDUM CONTRE LA RÉVISION DU CODE PÉNAL !

La Brèche a déjà informé à plusieurs reprises ses lecteurs et abonnés des atteintes graves aux droits démocratiques que contient cette révision du Code pénal. Il s'agit en particulier de la nouvelle formulation de l'article 259 qui punit l'incitation à la violence (qui peut s'appliquer par exemple à un appel à faire grève) et de l'article 260 bis qui, rend punissables les actes préparatoires délicieux (et qui peut faire de l'achat d'un passe-montagne un acte préparatoire à un hold-up). Au vu des méthodes de plus en plus dures utilisées par la police et la justice (dernier exemple à Genève : on tire d'abord - 3 morts - et on cause après), le sens de cette révision est évident : il s'agit une fois de plus de criminaliser les opposants à l'ordre bourgeois et d'élargir en conséquence la liberté d'action des forces de répression. Donc : signez et faites signer le référendum !

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

GENÈVE

Grand Café du Grütli, 16 Général Dufour
jusqu'au sa 28 nov., 21h. (relâche di et lu) : *Chansons de stars*, chant Moreno Macchi, piano, J.-Y. Poupin. Fr. 14.-.

Pic-plouc, impasse rue du Lac 1
sa 28 nov., 21h. : *Duodenum* (France).
Sud des Alpes, 10 rue des Alpes, 1^{er}
concerts AMR :

ve 27, sa 28 nov, 21h. : Jerry Chardon-nens Unit.
ve 4, sa 5 déc., 21h. : Nicolet-Bastet-Gauthier-Magnenat.

Victorial Hall

sa 28 nov., 20h.30 : Guy Bedos, "le tueur à gags". Location : Librairie des Sources, 3, bd des Philosophes, 20 48 22.

Apéritif-théâtre de Carouge

jusqu'au ve 4 déc., 18h.15 (relâche di et lu) : *Audience*, de Vaclav Havel.

Théâtre de la Comédie

jusqu'au sa 28 nov., 20h.30 (le 26 à 19h.) : *Le Palais de Justice*, par le Théâtre national de Strasbourg.

La Traverse

je 3, ve 4, sa 5 déc., 21h. : *Festival de chansons râpeuses*, avec chaque soir Roger Loponte, Alex Périence et Sarcloret. Entrée libre à l'achat d'un disque double de Sarcloret (Fr. 25.-).

Salle Piaget, UNI II, 24 Général Dufour
Reflets du cinéma espagnol :

ve 27 nov., 20h. : *Los Ojos vendados* (Les yeux bandés), de Carlos Saura, ve 4 déc., 20h. : *El Nido* (Le Nid), de Jaime de Armiñan. Entrée libre.

LAUSANNE

Salle des Vignerons, buffet de la Gare
ve 27 nov., 20h.45 : *La librairie en Suisse romande, présent et avenir*. Débat public organisé par le Syndicat Romand des Employés du Livre (SREL), avec des éditeurs, des écrivains, des libraires, des syndicalistes.

Théâtre Les Trois Coups

av. Jean-Jacques Mercier 15
jusqu'au sa 28 nov. : *Audience* et *Vernissage*, deux pièces de Vaclav Havel (1975).

Casino de Montbenon, salle Paderewski
lu 23 nov., 20h.30 : concert symphonique *Brahms, Dvorak, de Falla*, par l'Orchestre des rencontres musicales (ORM), direction Jean-Marc Grob. Fr. 15.-, ét. : Fr. 8.-.

ma 1^{er} déc., 20h.30 : *Purcell, Haydn, Tchaïkovsky*, par l'Ensemble instrumental de Suisse romande, direction Jean-François Monot. Piano Luc Devos. Fr. 20.-.

Théâtre Boulimie, place Arlaud
jusqu'au sa 12 déc., 20h.45 (relâche di et lu) : *Ribuk*, spectacle d'humour de Lova Golovtchiner.

La Passerelle-Vidy

jusqu'au sa 5 déc., 19h. et 21h. : *L'inconnue de l'Orient-Express*, de Michel Beretti, par le Théâtre Mobile. Réservation Librairie Melisa 021 / 22 56 86.

Cabaret-théâtre des Faux-Nez
du me 25 nov. au ma 1^{er} déc., 21h. : *Francesca Solleville*.

Tournée en Suisse romande de la Compagnie Présente qui joue *Un oiseau dans le*

plafond, de Jean-Pierre Gos : Orbe, sa 28 nov., 20h.30, Théâtre des Jeunes d'Orbe. Montreux, ve 4 déc., 20h.30, Théâtre du Vieux Quartier. Moudon, sa 5 déc., 20h.30, Théâtre de la Corde. Saint-Aubin sa 12 déc., 20h.30, La Tarentule. Yverdon, je 17 et sa 19 déc., 20h.30, L'Echandolle.

ORON-la-Ville

Cinéma d'Oron

à 20h.30. ve 27, sa 28 nov. : *C'était de main (Time after time)*, de N. Meyer (USA, 1979). ve 4, sa 5 déc. : *Garde à vue*, de Cl. Miller (France, 1981).

CHEXBRES

Cinéma de la Grande Salle

à 20h.30. ve 27, sa 28 nov. : *Le roi et l'oiseau*, de Paul Grimault (France, 1979), sa 28 aussi à 16h. ma 1^{er}, me 2 déc. : *Rencontre avec des hommes remarquables*, de Peter Brook (USA 1978). ve 4, sa 5 déc. : *Ludwig*, de Luchino Visconti, en version intégrale (3 heures).

Nicole Nicravate

Finances fédérales :

Non au racket !

à la politique bourgeoise d'assainissement du budget fédéral sur le dos des salariés.

Cette première entourloupette est suivie d'une autre mesure pas très propre non plus. En matière d'IDN, un impôt qui touche surtout les salaires du niveau de ceux des employés, la progression à froid devrait, selon la Constitution, être éliminée. Les bourgeois ont certes fait des concessions — ils ne veulent pas perdre les employés qui votent pour eux — mais la progression à froid n'en a pas pour autant été supprimée.

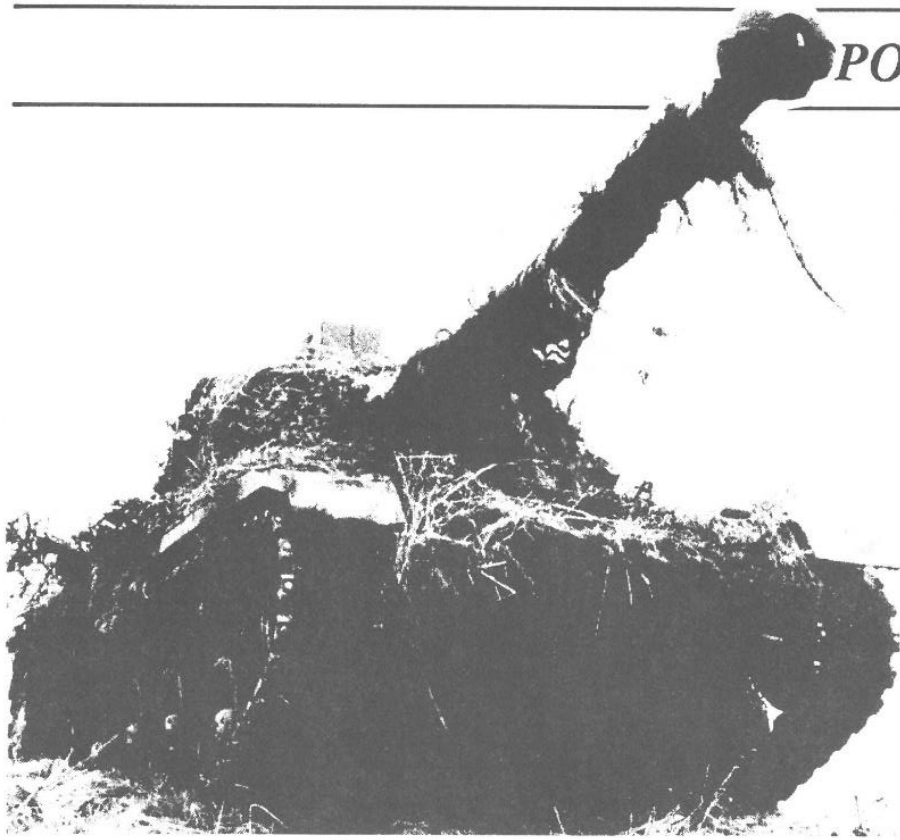
En même temps, la bourgeoisie prépare d'autres tours dans son sac, qui montrent bien ce qui doit, selon elle, être prorogé. Le blocage social sera poursuivi, la 10ème révision de l'AVS doit se réaliser aux moindres frais. Simultanément, elle se prépare à retirer des mains de l'Etat tout ce qui pourrait devenir source de profit pour les patrons, tout en lui laissant ce qui n'est pas rentable, mais nécessaire. Les assurances privées reçoivent ainsi la sinécure des caisses de pension, de l'assurance-accidents, etc. Qui paie cela ? Les salariés, comme toujours.

Toute cette offensive et ces duperies sont en outre accompagnées d'un chantage pur et simple. Le gouvernement et les partis bourgeois expliquent tout de go que si le peuple ne se prononce pas favorablement, ils devront poursuivre encore le démontage social, sinon l'Etat tombera dans la misère. Mais qu'ils économisent donc sur les tanks et les avions de combat !

Toutefois, et c'est particulièrement grave, la majorité des dirigeants du Parti socialiste et des syndicats s'apprête à livrer le mouvement ouvrier pieds et poings liés à cette politique. Ritschard est ministre des finances et le chœur des dirigeants socialistes et des journaux syndicaux chante avec lui le grand air de l'Etat qui part en guenilles.

Le PSO se prononce pour un NON clair. Non au démontage social, non aux augmentations d'impôts pour les salariés. Mais OUI aux coupes dans les crédits militaires, oui à l'imposition des hauts revenus, profits et fortunes.

Bureau Politique du PSO



Course aux armements :

CHEVALLAZ ET CONSORTS EN RAJOUTENT !

La vague de mobilisations anti-guerre en Europe n'a pas manqué de provoquer des remous et des réactions du côté de la hiérarchie militaire et de son chef, le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz. Ces déclarations, souvent fort enflammées confirment ce que nous dénonçons depuis longtemps dans ces colonnes, à savoir l'alignement militaire total de la Suisse sur l'OTAN.

A Moscou, à Moscou !

Lors du Comptoir suisse, M. Chevallaz a invité "les bons apôtres du désarmement" à faire preuve de courage en portant leurs revendications là où "les armes offensives s'accumulent et là où l'on nous contraint d'améliorer sans cesse notre défense." (NZZ, 19/20 septembre 1981). Parlait-il des Etats-Unis de Reagan, ce bon apôtre de la course aux armements ? Bien entendu que non ! Comme à l'accoutumée, c'était l'ours soviétique que visait le conseiller fédéral, en harmonie d'ailleurs avec le crédo habituel de la droite réactionnaire qui voudrait fourrer tous les opposants de gauche dans le premier train en partance pour Vladivostok ou Mourmansk ! Au fond, la droite admire ou est en tout cas fascinée par le pouvoir répressif de la bureaucratie stalinienne.

Chevallaz feint d'ignorer que ce sont les Etats-Unis qui viennent de voter le plus gros budget militaire de l'histoire de l'humanité, que c'est Reagan qui a décidé de déployer la bombe à neutrons, que ce sont Haig et Reagan qui justifient la nécessité de pouvoir mener une guerre nucléaire limitée à l'Europe. Les missiles soviétiques SS-20, qu'on les accepte ou non — comment le pourrait-on d'ailleurs ? — ne sont pas à l'origine de cette formidable course aux armements, car ils ne constituent, sur le plan militaire, que la réponse aux innombrables missiles à têtes nucléaires multiples déjà stationnés depuis deux décennies à bord des sous-marins américains Polaris, Poseidon et maintenant Trident, aux abords du continent européen.

L'humanisme profond d'un divisionnaire en campagne

Le 14 novembre, le divisionnaire Roger Mabillard a fait écho aux propos de son chef. S'adressant à ses subordonnés, il s'est écrié, dans ce style et ce ton martiaux propres aux réfectoires de caserne : "Nous ne saurions passer sous silence ces mouvements pacifistes si semblables à ceux qui précédèrent les grandes conflagrations de 14-18 et surtout de 39-45. Même s'ils incorporent des gens sincères, ces cortèges, visiblement orchestrés, ne sont pas innocents. Objectivement, ils contribuent à affaiblir à sens unique la défense de l'Occident. Certains zéloteurs vont même jusqu'à prôner le désarmement unilatéral. Autant se livrer pieds et poings liés à l'esclavage..." (TLM, 15. 11. 1981).

Ainsi, le combat contre la mort atomique devient un combat en faveur de l'esclavage, où l'on découvre un combattant anti-esclavagiste en la personne du divisionnaire Mabillard ! Ce dernier uti-

lise l'exemple de l'Afghanistan à l'appui de ses propos. Nous qui avons réclamé le départ des troupes soviétiques de ce pays et condamné cette invasion brutale, nous qui menons une action permanente de solidarité avec le combat des travailleurs polonais, nous aimerions lui demander : combien d'officiers réactionnaires et anticommunistes, comme l'est Mabillard, ont protesté contre la bombe à neutrons, contre le concept barbare d'une guerre nucléaire limitée en Europe, contre le massacre de dizaines de milliers de pays par les forces militaires fantoches du Salvador, du Guatemala et du Honduras, contre le blocus et les menaces militaires que fait peser le géant impérialiste sur Cuba et Grenade ? La réponse : à coup sûr aucun. Ce sont pourtant les mêmes qui aujourd'hui, sous couvert d'anti-esclavagisme, pressent les travailleurs/euses et les soldats en Suisse de se ranger derrière les appels à la guerre de ce "trou du cul" de Reagan, selon l'expression heureuse d'un journaliste suisse-alémanique.

J. Schneider

MOUVEMENT POUR LA PAIX :

TOUS À LA MANIF À BERNE LE 5 DÉCEMBRE 1981 !

L'annonce de la manifestation pour la paix et le désarmement immédiat suscite des adhésions croissantes. Un peu partout des gens et des organisations commencent à se rencontrer au niveau local pour organiser la participation à la manifestation.

A Genève, à l'initiative du PSO, une dizaine d'organisations, dont le Comité suisse d'action contre la violence nucléaire, l'Association de solidarité avec le Nicaragua et le Salvador, le Parti communiste espagnol, ont décidé de lancer un appel à signer un tract commun de mobilisation pour la manifestation.

A Lausanne, les jeunesses syndicales du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) organisent une soirée, le 3 décembre, avec un film sur la question du désarmement. Le PSO a pris l'initiative de contacter les organisations ouvrières, les comités de solidarité, les mouvements pacifistes pour organiser un appel unitaire à la manifestation et met sur pied un débat, le 10 décembre, sur le thème "Equilibre de la terreur, course aux armements, comment lutter pour la paix ?".

A Bienne, le PSO a distribué plusieurs milliers d'exemplaires d'un tract de mobilisation tandis que des contacts ont été pris pour lancer un appel commun de mobilisation.

De plus les Cercles La Taupe et Uni-brèche se sont également lancés à fond dans la mobilisation. Dans toutes les villes de Suisse une mobilisation spécifique de la jeunesse pour la manifestation est organisée.

Convention collective de travail de la maçonnerie :

Le 14 novembre 1981, la conférence professionnelle nationale de la maçonnerie de la FOBB (syndicat du Bâtiment et du Bois) a accepté, après deux ans de bras de fer avec la Société suisse des entrepreneurs (SSE), le résultat des pourparlers par 116 oui contre 19 non. L'association patronale (SSE) prendra position à fin novembre. Si son assemblée des délégués se prononce positivement, l'essentiel des conditions de travail de 160 000 travailleurs sera fixé pour les 3 années à venir.

La FOBB dit oui

Le résultat

La nouvelle Convention collective de travail (CCT) contient les innovations suivantes :

- * **Temps de travail** : jusqu'à maintenant un temps de travail maximal de 47,5 heures était prescrit. La nouvelle CCT prévoit un temps de travail maximal en moyenne annuelle et un autre pour les mois d'été et divise la Suisse en trois zones. Une réduction progressive du temps de travail est prévue dans les trois zones, pouvant aller en moyenne jusqu'à deux heures par semaine, dont cependant 1,5 heure seulement sera compensée salarialement durant la durée de la CCT (3 ans). Le tableau ci-dessous en donne les grands traits :

	1982	1983	1984
Grandes villes et leurs agglomérations			
Temps de travail moyen	44	43,5	43
Temps de travail maximal	45	45	45
Autres villes, Plateau et Préalpes			
Temps de travail moyen	44,5	44	43,5
Temps de travail maximal	47	46,5	46
Régions de montagne et assimilées			
Temps de travail moyen	44,5	44	43,5
Temps de travail maximal	47,5	47	47

Pour certains chantiers, les parties au contrat peuvent conclure des arrangements particuliers concernant le temps de travail.

- * **Vacances** : les travailleurs de moins de 50 ans ont droit à 4 semaines de vacances, ceux de plus de 50 ans à 4,5 semaines en 1982 et à 5 semaines dès 1983. Selon le protocole additionnel, les apprentis ont droit à autant de vacances que cette deuxième catégorie de travailleurs.

- * **13ème mois** : les conditions de paiement antérieures, que les saisonniers surtout ne parvenaient en partie que difficilement à remplir, sont supprimées, en étant toutefois remplacées par l'introduction d'une amende conventionnelle équivalente au quart du salaire mensuel par faute commise, lors de retard dû à sa propre faute au début de l'engagement, de prolongation de vacances et de départ prématuré à la fin de la saison.

- * **Salaires d'engagement inférieurs** de 15 o/o. Cette clause discriminatoire pour les saisonniers disparaît; elle est remplacée par l'introduction d'un salaire minimal de 10 o/o

inférieur au salaire conventionnel moyen.

- * **Cadres** : les chefs d'équipe sont soumis à la CCT. La FOBB est habilitée à cosigner la CCT des contre-maîtres.

- * **Apprentis** : un protocole additionnel améliore les clauses conventionnelles s'appliquant aussi aux apprentis.

- * **Compensation du renchérissement** : intégralement versée en 1982.

- * **2ème pilier** : l'introduction obligatoire en est prévue, indépendamment de la loi, pour 1983.

- * **Syndicat autonome** : ce petit syndicat manipulé par les patrons, devient cosignataire de la CCT.

Un premier bilan

Les délégués syndicaux ont voté massivement, certes, mais sans enthousiasme, pour ce "paquet". Comment l'interpréter ?



En comparaison du résultat des pourparlers rejeté en novembre par la FOBB, des progrès évidents ont été obtenus. Et ce succès provient clairement de la mobilisation de la base, stimulée par la direction, chose nouvelle pour ce syndicat (action de mobilisation par voie d'affiches dans toute la Suisse, menace de manifestation nationale, etc.). Matériellement, on ne peut pas nier non plus que la nouvelle CCT ne contienne des améliorations sensibles.

Mais le résultat reste loin derrière le catalogue de revendications et certaines améliorations sont ambiguës. La réduction du temps de travail est nettement insuffisante (de fait 1,5 heure en 3 ans) et les différences régionales sont encore immenses, surtout pour les travailleurs saisonniers, qui ne connaissent que le temps de travail maximal. L'introduction d'une amende conventionnelle individuelle massive ou la reconnaissance du syndicat autonome sont des innovations scandaleuses. Le nouveau salaire minimal, qui tient compte de la productivité du travailleurs, peut constituer un obstacle pour la défense syndicale des travailleurs concernés, etc.

Le résultat fut accepté, car une autre solution ne paraissait pas applicable. La mobilisation syndicale nationale fut suspendue le 7 novembre, à cause d'un accord — à notre avis dévastateur — avec la délégation patronale aux pourparlers,

montrant ainsi que la direction syndicale n'a absolument pas renoncé à sa politique de collaboration de classe. Les patrons avaient alors compris qu'il fallait faire traîner les discussions, de telle sorte que le moment de la décision tombe à la fin de la saison, quand les saisonniers ne peuvent plus être mobilisés. Ainsi le syndicat s'est trouvé sur la défensive le 14 novembre. Le refus du "paquet" aurait été synonyme d'aventure risquée à l'issue extrêmement incertaine, bien que le secteur de la construction se trouve encore aujourd'hui dans une phase de haute conjoncture favorable aux travailleurs.

Malgré ces réserves, un jugement d'ensemble négatif de la lutte contractuelle n'est pas de mise. L'association patronale voulait cette année mettre le syndicat à genoux. Malgré de lourdes entraves légales (statut de saisonnier), l'organisation ouvrière a su faire preuve d'une certaine capacité de réaction, qui a payé matériellement. Il nous semble surtout essentiel que le nouveau style d'action qui s'est manifesté en 1981 puisse être intensifié à tous les niveaux dans les années à venir. Et cela dépend du développement d'une base syndicale combative, travaillant consciemment à cet objectif.

notes... notes...

FONCTION PUBLIQUE GENEVOISE :

PAS D'ACCORD AU RABAIS !

L'assemblée générale du Mouvement de la fonction publique, réunie le 10 novembre, a pris connaissance des propositions d'accord (cf. La Brèche no 264). Elle a mandaté sa délégation pour exiger, dans les négociations et l'accord final, un accord explicite sur les effectifs du personnel hospitalier et enseignant. Elle s'est en outre prononcée contre la formule que le Conseil d'Etat veut imposer dans cet accord et qui "informe" que le Conseil d'Etat n'ouvrira aucune négociation au cours de la période de validité de cet accord, soit jusqu'en janvier 1984. Pourquoi les syndicats devraient-ils signer une "information" des autorités ? Le but du Conseil d'Etat est évidemment d'imposer une sorte de "paix du travail" que l'assemblée a refusée.

Les prochaines négociations permettront de juger comment va réagir le nouveau Conseil d'Etat, maintenant que toutes les échéances électorales sont passées...



GENÈVE :

1 000 À LA MANIFESTATION DE L'USCG

Un bon millier de travailleurs ont répondu à l'appel du Cartel syndical genevois pour manifester, le 9 novembre, leur volonté d'imposer le réajustement des salaires et de combattre les hausses de loyers et des tarifs médicaux. Ce premier pas est un réel encouragement pour les négociations qui se déroulent actuellement dans l'industrie sur les réajustements de salaires. Il montre que les syndicats peuvent mobiliser des forces lorsqu'ils se donnent pour objectif des revendications communes à tous les travailleurs et ne s'adaptent pas aux négociations par branche, entreprise ou catégorie. Les forts applaudissements reçus par la seule intervention parlant des 40 heures l'ont aussi souligné. Il faut en tirer une conclusion pour la politique à venir du Cartel : poursuivre dans ce sens, en organisant et en affirmant la volonté des syndicats de défendre ensemble les revendications prioritaires pour les travailleurs. Une telle politique ne peut que renforcer la crédibilité des syndicats, non seulement dans les secteurs qu'ils organisent déjà, mais aussi envers de nouvelles catégories de salariés. Mais cela nécessitera aussi une politique claire d'unité d'action avec les syndicats chrétiens pour toutes ces échéances à venir.



La réévaluation des fonctions : un mauvais coup pour les travailleuses les moins qualifiées.

ARGUMENTS



Formation professionnelle :

NEUCHÂTEL : DES DISCRIMINATIONS FLAGRANTES

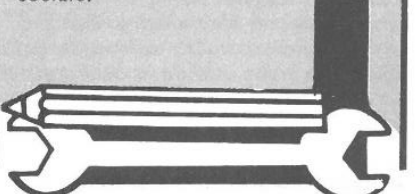
Le groupe "Droits égaux" du MLF de Neuchâtel a publié une brochure sur l'avenir professionnel des femmes dans ce canton qui témoigne, une fois de plus, des discriminations en matière de formation professionnelle. Selon une étude officielle du canton, en 1980 un élève sur quatre est contraint de "choisir" un dixième degré scolaire ou une classe préparatoire d'apprentissage, faute de trouver une formation qualifiée. En 1979, ils n'étaient encore que un sur cinq. Certains, sans avenir professionnel, doivent même s'engager sans aucune qualification : en 1980, 85 filles et 62 garçons ont ainsi été embauchés sans contrat d'apprentissage dans le canton, une main-d'œuvre bon marché ! D'autres enfin émigrent "en attendant". Pour la même année, ce sont 112 filles et 97 garçons. Pour les filles, ce sont tout simplement les charges du "travail au pair" qui les attendent.

Comme partout ailleurs, le patronat accentue pendant ce temps ses mesures de sélection. Dans les écoles professionnelles du bas du canton, sur 96 élèves qui se présentaient aux examens supplémentaires d'entrée, les 76 premiers ont été reçus, les 20 autres devant "chercher ailleurs" !

Pour les filles, on sait ce que cela veut dire. "La moitié des 142 filles qui ont quitté les classes pré-professionnelles de La Chaux-de-Fonds en juillet 1980 avaient comme projet de devenir soit coiffeuse, vendeuse, ouvrière sans formation ou jeune fille au pair." Dans tout le canton, ce ne sont pas moins de 233 filles qui suivent un apprentissage de coiffeuse, souvent faute d'autre chose. L'Orientation professionnelle souligne d'ailleurs explicitement : "La préférence est donnée aux jeunes gens, même si parfois ces derniers ont une qualification inférieure. Il y a une forte résistance à accepter les jeunes filles dans les métiers dits 'masculins'". Et ces métiers sont évidemment la majorité !

Un exemple. Hélène, 15 ans, termine sa 4^{ème} année de préprofessionnelle et veut devenir ébéniste. Un stage d'une semaine est mis sur pied mais le patron lui fait comprendre que le métier a peu de place et que, comme fille, elle n'aura pas de place. Au second jour du stage, Hélène ne se représente pas ! Elle est devenue coiffeuse.

A ces traits, caractéristiques de l'ensemble des conditions d'apprentissage en Suisse, s'ajoute la crise horlogère qui touche le canton. L'ouverture d'ateliers publics de formation et de recyclage dans ces régions est plus que jamais d'actualité si les jeunes et les travailleurs veulent pouvoir "vivre et travailler au pays", là où ils ont leur vie sociale.



Evaluation des fonctions dans les hôpitaux zurichois :

DES INCERTITUDES MENAÇANTES

Depuis près d'une année, une commission communale se réunit afin de mettre au point un système d'évaluation des fonctions unifié pour l'ensemble des employés de la Ville de Zurich. Cette évaluation des fonctions servira ensuite à répartir le personnel sur l'échelle des salaires. Au cours de ses travaux, la commission s'aperçoit soudain qu'en appliquant ses 19 critères d'appréciation aux places de travail dans les hôpitaux, une série d'employé(e)s devraient passer dans des classes salariales supérieures. Pas de ça, Lisette ! Du coup, l'échelle de classification des fonctions se trouve "enrichie" de plusieurs barreaux inférieurs qui permettent le maintien de bas salaires dans les cuisines, les lingerie, les services de nettoyage, etc. des hôpitaux.

La fête aux droits égaux

Certes, contrairement à ce qui avait été d'abord expliqué par un secrétaire syndical de la VCHP (syndicat chrétien) — qui s'est en conséquence fait virer de ladite commission, avec l'accord des représentants de la VPOD !, pour violation du secret de fonction — cette sous-évaluation des fonctions ne touche pas l'ensemble du personnel hospitalier. Elle n'en représente pas moins un facteur de division supplémentaire qui en outre concerne essentiellement des femmes. Belle manière de fêter l'adoption des droits égaux et de l'égalité salariale !

Du reste, le représentant de la commission communale présent lors des soirées d'information des organisations du personnel ne l'a pas caché : les nouvelles embauches de personnel auxiliaire pourront, grâce à cette évaluation, se faire à des salaires plus bas ! Ce qui ne l'empêcha pas d'avouer benoîtement qu'il trouvait aussi que des salaires de moins de 1800 francs par mois n'étaient pas présentables : or dans les hôpitaux, des cen-

taines de femmes travaillent pour des salaires inférieurs !

Un principe syndical à défendre

Combattre toute division du mouvement ouvrier, car toute division est un affaiblissement de l'ensemble du mouvement, reste pour nous un principe syndical intangible. Dans ce sens, il serait temps que les militants actifs de la VPOD communale exigent, par exemple par le biais d'une pétition à la Municipalité, des critères d'évaluation identiques et des augmentations de salaire unitaires pour tous. Ne serait-ce que pour empêcher de nouvelles démissions de la VPOD, dont certains membres, à l'hôpital communal Waid, ont passé au syndicat chrétien, estimant que ce dernier défendait mieux leurs intérêts.

Le nouveau système d'évaluation des fonctions crée les conditions d'un approfondissement des différences entre les travailleurs hospitaliers, entre les classes salariales les plus basses et celles du personnel qualifié, même si — selon les informations de la commission — il y a

une réduction du nombre des classes inférieures.

Nous ne voulons pas de laissé(e)s-pour-compte

Nous ne l'acceptons pas et la tâche du syndicat serait en tout cas de s'opposer à la dégradation de la situation des salariés et de se battre pour de meilleures conditions de travail pour tous. La démarche du syndicat dans cette affaire, encore pendante, d'évaluation des fonctions va cependant à l'encontre de ce principe minimal. Pourtant accepter ce nouveau système serait renoncer à la notion même de solidarité syndicale, approfondir les divisions au lieu de les surmonter (les non-qualifié(e)s seraient pénalisés(e)s du point de vue salarial, alors que les qualifié(e)s pourraient espérer toucher une légère augmentation).

Une attitude claire et ouverte de la direction syndicale est aussi nécessaire et urgente pour pouvoir gagner de nombreux travailleurs hospitaliers à une politique syndicale active, afin qu'enfin nous puissions ensemble nous battre contre ces mauvaises conditions de travail.

A la fin de l'année, la commission aura terminé son travail. La procédure de consultation et la révision des traitements (1985) suivront. Dans aucun cas ces échéances ne devront se dérouler — comme par le passé — par-dessus la tête des intéressés(e)s. Les partis ouvriers et les syndicats doivent intervenir dans cette confrontation politique.

Espérons que la VPOD communale saura se souvenir de ses tâches et fonctions et s'engagera pour l'amélioration des conditions de

travail du personnel hospitalier et des hospices, notamment pour :

- * la semaine de 40 heures,
- * 500 francs d'augmentation pour tous,
- * un salaire minimum de 2000 francs,
- * l'adaptation intégrale au renchérissement,
- * 16 semaines de congé-maternité.

Ruth Armand

Un exemple : l'Hôpital cantonal de Zurich

Semaine de 44 heures, 4 semaines de vacances, 8 semaines de congé-maternité, horaire de travail irrégulier, service de nuit et durant les week-ends, travail durant les jours fériés.

	min.	max.*
Personnel de nettoyage	1 630,55	2 392,25
Aide hospitalière	1 799,55	2 509,65
Infirmière (3 ans de formation)	2 339,15	3 239,80
* selon le nombre d'années de service.		

Salaires annuels moyens à la Ville de Zurich

Hôpital	Fr. 40 380.—
Transports publics	Fr. 46 000.—
Police	Fr. 55 000.—
sans commentaires...	

UNE FACTURE DE 500 MILLIONS POUR LES SALARIÉS

Le gouvernement et les partis bourgeois se plaignent : l'Etat a besoin de plus d'argent. Le conseiller fédéral Willi Ritschard s'est lamenté publiquement sur le déficit de la Confédération. Ce trou doit maintenant être comblé par les salariés. En effet les impôts indirects comme l'ICHA touchent presque exclusivement les salaires car les patrons peuvent reporter, sans autre, l'ICHA sur le prix de leurs marchandises. Or, ce sont précisément les impôts indirects que le nouveau régime financier se propose d'augmenter, alors qu'à cause de la progression à froid les impôts sur nos revenus croissent continuellement. Nous, les salariés, payons donc deux fois : les prix et l'inflation augmentent tandis que l'on nous demande de payer toujours plus d'impôts. C'est pourquoi nous disons NON à la prétendue reconduction du régime financier.

Nous avons déjà dit NON à la TVA, avec laquelle on a cherché à plumer les salariés en 1977 et 1979. Nous avons gagné. Disons donc encore une fois NON. Nous obtiendrons encore une fois gain de cause. Si on a besoin de plus d'argent, il faut le chercher là où il se trouve, c'est-à-dire chez les riches et dans les coffres des banques !

PRENEZ L'ARGENT LÀ OÙ IL EST !

Les estimations officielles évaluent le montant de la fraude fiscale à 100 milliards. Autant que la totalité des salaires et traitements (directeurs et cadres compris) versés en une année ! La perte pour le fisc peut être estimée entre 1 et 2 milliards. Amplement de quoi boucher le "trou" des finances fédérales.

QUAND ILS ÉCONOMISENT, C'EST ENCORE LES SALARIÉS QUI CASQUENT

Le gouvernement et les partis bourgeois cherchent à remplir les caisses par d'autres moyens aussi — bien entendu encore au détriment des salariés. Et ils ficellent leurs paquets d'économies.

Dans ces paquets on trouve notamment les mesures suivantes de démantèlement des acquis sociaux :

- Depuis 1975, c'est le blocage du personnel : la qualité des services publics comme les hôpitaux et les transports se dégrade de plus en plus, tandis que les salariés de la fonction publique sont soumis à un stress de plus en plus grand.

- Les attaques contre l'AVS : c'est ainsi que les contributions fédérales à l'AVS furent réduites de 500 millions de francs pour l'année 1977, et que la 9ème révision de l'AVS a consacré une réduction définitive des subventions de la Confédération de 500 millions.

- Attaques contre les caisses-maladie : les subventions de la Confédération furent réduites en deux fois d'un total de 30 o/o, ce que nous allons devoir payer par de fortes augmentations de nos primes d'assurance, alors que les tarifs des médecins et le prix des médicaments ne cessent de croître.

POUR LES PATRONS, L'ARGENT EST TOUJOURS LÀ

Alors que les salariés se font continuellement plumer, l'Etat a toujours son porte-monnaie grand ouvert pour les patrons :

- L'armée est richement dotée. Dans les années qui vont venir, 1 milliard et demi supplémentaires vont être consacrés aux dépenses d'armement, ce qui fournira des profits juteux aux marchands de canons, et renforcera les militaristes bourgeois.

- Les partis bourgeois veulent que l'ICHA soit débarassée de la "taxe occulte" (la part de l'ICHA qui ne peut être répercutée sur le prix des marchandises). Cela signifierait 900 millions de francs en moins par année pour la Confédération.

- Toutes les mesures contre l'évasion et la fraude fiscales sont systématiquement écartées par les partis bourgeois.

- Dans les cantons et communes riches, les radicaux, les libéraux et les démocrates-chrétiens se battent pour des réductions d'impôts en faveur des riches sous le slogan "Moins d'Etat — plus de libertés".

- Le même slogan sert les partis bourgeois qui veulent démanteler les services publics, en les reprivatisant. Tout ce qui est rentable doit être cédé à des entreprises privées, tandis que tous les secteurs déficitaires des services publics doivent rester dans les mains de l'Etat. La privatisation a déjà commencé dans les PTT, et dans le domaine de l'entretien des routes.

- Le même truc a été utilisé avec succès pour la prévoyance vieillesse. Les caisses de pension — et leurs milliards ! — sont rattachées aux assurances privées au lieu de contribuer au développement d'un système généralisé de l'AVS.

Les 28 et 29 novembre nous voterons sur la "prorogation du régime financier et l'amélioration des finances fédérales". Ce régime détermine l'origine et le montant des ressources de la Confédération. Les ressources de la Confédération, si l'on fait exception des droits de douane, proviennent essentiellement de l'impôt indirect sur le chiffre d'affaires (ICHA) et de l'impôt direct, dit de défense nationale (IDN). Ces impôts doivent, selon le projet de loi des Chambres fédérales, non seulement être reconduits mais aussi augmentés. Or ni les ressources, ni les dépenses de la Confédération ne sont des questions neutres. La véritable question est : QUI PAIE LES DÉPENSES ET QUI EN BÉNÉFICIE ? La réponse à cette question dépend de la force ou de la faiblesse des salariés et des patrons.

Finances fédérales :

Non au racket !



DE L'ARGENT FRAIS POUR LES CAPITALISTES !

En 1979, les caisses de pension (le "deuxième pilier" de l'assurance-vieillesse) ont perçu pour 10 milliards 411 millions de cotisations. Elles ont versé la même année 3 milliards 117 millions de rentes. Bénéfice de l'opération : quelque 7 milliards capitalisés, soit l'équivalent de la moitié du budget de la Confédération. Un système unique d'assurance-vieillesse fondé sur la généralisation de l'AVS coûterait sensiblement moins cher en cotisations pour des prestations meilleures. Mais le Conseil fédéral et les Chambres se refusent à de telles économies... qui entameraient de juteux profits.

ET LA CONSTITUTION ?

La Constitution prévoit que l'impôt sur la défense nationale (IDN) doit être adapté pour compenser la "progression à froid". Dans son explication diffusée à tous les citoyens, le Conseil fédéral n'en souffle mot ! Il s'étale en revanche sur les nouvelles déductions sociales accordées puis ajoute (en page 6) : "une correction intégrale de la progression à froid ferait perdre à la Caisse fédérale près d'un milliard par année. Le nouveau régime financier constitue un moyen terme puisqu'il se traduira par une diminution des recettes (vu les déductions) de l'ordre de 410 millions. Une perte plus importante devrait être compensée par des impôts supplémentaires".

Voilà comment on vous explique les choses quand on vous vole 590 millions ! Les salariés ont droit à la compensation intégrale — ce milliard qu'avoue le Conseil fédéral — et ce droit est même inscrit dans la Constitution ! Quant aux "impôts supplémentaires", ce n'est qu'un vulgaire chantage de la part de ceux qui refusent de taxer la richesse, les avoirs fiduciaires et de poursuivre la fraude fiscale !

Le PSO dit donc NON :

- Au nouveau régime des finances fédérales, non à la politique financière bourgeoise.

- Au démontage social et aux économies sur les dépenses sociales.

Par contre nous disons OUI :

- A la réduction des dépenses militaires.
- A un impôt sur la richesse qui frappe massivement tous les salaires au-dessus de Fr. 100 000.— par an.
- A la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.
- A un impôt fédéral sur les successions.
- A une compensation pleine et entière du renchérissement.
- A la nationalisation de toutes les banques et assurances.

La Brèche



WILLI THE KID

A l'heure actuelle, le Parti socialiste suisse prend fait et cause pour la politique bourgeoise en matière de finances fédérales. Et il envoie son représentant le plus populaire, Willi Ritschard, dans de nombreuses assemblées et conférences. La Brèche lui a prêté une oreille attentive lors de l'une de ces assemblées, le 21 octobre à Winterthour.

WILLI LE BAVARD

Willi Ritschard est sans conteste l'un des politiciens les plus populaires de Suisse, en particulier en Suisse alémanique, où on le surnomme "Willi national".

Comment fait-il ? Ses comparaisons, ses métaphores sortent tout droit de la vie quotidienne de monsieur tout-le-monde et de l'énorme réservoir du bon sens. Ainsi, à Winterthour, il mit en garde les "citoyens et citoyennes" : l'Etat devait se comporter comme une famille honorable, ne pas trop s'endetter, sinon il dépenserait trop d'argent pour payer ses dettes et n'en aurait plus pour ses dépenses sociales. J'aurai bien voulu demander au camarade Ritschard depuis quand une famille suisse moyenne s'achète des tanks et des avions de combat quand elle n'arrive plus à payer le médecin...

Puis notre tribun se transforme en admirateur du journalisme le plus sot : "Le rédacteur du 'Vaterland' - un type inventif - a calculé que pour pouvoir payer les intérêts de la dette en pièces de cent sous, il faudrait trois trains. Payer ces intérêts en billets de cent demanderait une tour de 12 mètres".

Et ça, des gens aussi bêtes que vous et moi comprennent bien que c'est pas possible de laisser ce brave Willi jouer sous ces tours de billets et tirer ces trains pleins de thunes !

WILLI LE FAUSSAIRE

De mises en garde en menaces, le contenu (pour tant décisif) du régime financier ne sera pas abordé par notre orateur populaire - un oubli, sûrement. Car personne n'apprendra dans la salle que ce régime prévoit tout de même une augmentation d'impôts pour les salariés ; par contre, quelle avalanche de chiffres et de données compliquées !

Le blocage des dépenses sociales, voire même leur réduction, cela n'est pour Willi qu'une menace, mais jamais un moyen de mobiliser le mouvement ouvrier. Notre conseiller fédéral trouve les confrontations tellement négatives... surtout lorsqu'elles sont dirigées contre ceux qui lui permettent d'être à ce poste.

WILLI LA PRATIQUE

Rester si populaire tout en faisant avaler une pilule aussi amère que celle du régime des finances fédérales, cela demande un certain tour de main. Et Willi connaît son public, tenté par le non. Alors, haro sur les intellectuels, qui, eux aussi, sont contre le régime des finances fédérales : "Il y a quelques honorables professeurs qui ont même écrit des livres pour démontrer que l'Etat ne devait pas suivre cette voie. Mais, pour moi, qui suis un praticien, ces livres sont beaucoup trop théoriques. Et d'ailleurs ces intellectuels n'ont pas de responsabilités à porter". Bien joué, Willi la Pratique : c'est mettre ainsi du baume sur les blessures des vieux militants socialistes, qui ne comprennent plus grand-chose à la politique, devenue si complexe - cette politique que le conseiller fédéral Ritschard s'est justement ingénié à leur présenter de la manière la plus compliquée qui soit.

WILLI LA PANIQUE

Enfin, Willi passe au registre des graves et laisse planer sur l'assistance l'ombre du mouvement des jeunes. Si les 28 et 29 novembre un oui ne sort pas des urnes, "alors l'Etat ira s'effondrant. Et c'est ce qu'ils veulent aujourd'hui, ces jeunes qui portent des banderoles disant 'Faites de cet Etat une salade de concombre'. Les Nein-sager et les marginaux paralysent notre Etat, ils sont devenus négatifs. Si l'Etat n'a plus d'argent, il ne pourra pas non plus les aider - il deviendra justement une salade de concombre. Et nous ne le voulons pas. C'est pourquoi il faut voter oui". Sur ce credo s'achève la croisade du preux chevalier - à la rose ? - Ritschard.

WILLI LE FLINGUEUR DE COCOS

Lors de la discussion qui suivit, j'intervins pour souligner tout de même qu'il y allait d'augmentation des impôts des salariés et que déjà la bourgeoisie planifiait d'autres démontages sociaux. J'appelai à voter non, sans quoi les travailleurs devraient payer la facture de la bourgeoisie, soulignant aussi qu'il fallait poursuivre la lutte pour l'imposition de la fortune et la réduction des crédits militaires.

Du coup, Ritschard redevient conseiller fédéral : les riches paient déjà assez en Suisse, ajoutant que "de toute façon on ne peut rien faire", pour bien faire voir qu'il reste aussi un beau social-démocrate de droite.

Et lorsque des camarades socialistes reprennent l'idée d'un non et d'une lutte contre le démontage social, le conseiller fédéral socialiste voit rouge : "Personne ne veut rien faire en Suisse, c'est des slogans communistes, ne vous en mêlez pas !".

Grâce à l'anticommunisme, Willi le Tricheur vient une nouvelle fois de brouiller les cartes. A quand le goudron et les plumes ?

Lucky Luke



Finances fédérales :

Huit ans de mesures d'austérité

Ceux qui nous présentent le déficit des finances fédérales comme une fatalité méritent de se faire rafraîchir la mémoire ! A cet effet, nous publions un bref rappel historique qui parle de lui-même.

1973 Confédération et cantons passent une convention pour limiter les dépenses publiques. La pression au blocage des effectifs commence. Les salaires réels du personnel fédéral sont eux déjà bloqués depuis 1972 (et vont le rester jusqu'en 1981).

1974 Les Chambres votent une augmentation de l'IDN et de l'ICHA. Elle est refusée en votation le 8 décembre. Parallèlement, les Chambres votent une hausse des taxes sur le carburant et les huiles de chauffage. Un référendum s'y oppose. La votation du 8 décembre accepte en revanche le principe d'un "frein aux dépenses".

1975 Aussitôt, les Chambres tiennent une séance extraordinaire (janvier 1975). Elles décident de revenir à la charge : nouvelle proposition de hausse pour l'ICHA et l'IDN, blocage des effectifs introduit pour le personnel fédéral. En outre, les subventions fédérales sont coupées de 10 o/o pour l'assurance-maladie et de 540 millions pour l'AVS. Par peur du vote à ce sujet, une manœuvre juridique interdit le référendum sur l'AVS !

En juin, les hausses de l'ICHA et IDN sont acceptées en votation ainsi qu'une augmentation de l'impôt anticipé et des taxes sur le carburant (référendum de 1974). La hausse sur les huiles de chauffage est en revanche refusée, ce qui est un succès pour le référendum.

Pendant ce temps, le budget de "relance" voté aux Chambres accorde plus d'un milliard de commandes à la construction, à Bührle, etc...

1976 Les hausses de l'ICHA et IDN ne suffisent pas au Conseil fédéral. Il veut frapper le porte-monnaie des salariés et annonce son projet de TVA. En même temps, il refuse l'initiative socialiste d'imposition sur la richesse.

En mars, l'initiative de l'Alliance des Indépendants sur un début d'harmonisation fiscale est rejetée. Prévoyant les bagarres sur la TVA et cherchant à donner tout de même un sucre aux socialistes, les Chambres mettent sous toit une loi contre la fraude fiscale, bien inoffensive pour les fraudeurs.

Mais en même temps, l'offensive bourgeoise se précise : les Chambres adoptent une motion obligeant le Conseil fédéral à faire des économies. Apeurés, les socialistes demandent qu'on ne touche pas à "l'Etat social". Net refus des bourgeois ! Le PSS menace de ne pas soutenir la TVA, mais on se réconcilie en promettant au PSS d'accélérer la 9ème révision de l'AVS.

1977 Année de la TVA ! Peu avant la votation, pour rallier les opposants bourgeois qui veulent des restrictions budgétaires, les Chambres bouclent un "paquet" d'économies antisociales. Les budgets de 1978 et 1979 sont rabotés de 1,7 et 2,5 milliards (35 lois différentes dont une partie seulement soumise aux Chambres !). Le gros des réductions touche la subvention à l'assurance-maladie (150 millions en 1978, 260 en 1979), la formation professionnelle et l'école, les transports publics. En outre, la contribution fédérale aux cantons est coupée de 15 o/o.

Le PSS ne bouge pas et appelle à voter la TVA ! Mais c'est la baffa : elle est refusée.

Riposte du Conseil fédéral : diminution des subventions sur le pain, les graisses et hausse des impôts sur le tabac (+ 20 o/o) et les droits de timbre (+ 50 o/o).

En décembre, après une très molle campagne des socialistes, leur initiative d'imposition de la richesse, pourtant modeste, est refusée en votation. Même sort pour le référendum contre les diminutions des subventions fédérales.

1978 Entrée en vigueur de la 9ème révision de l'AVS. Contrairement aux plans de la précédente, la part des pouvoirs publics est abaissée de 25 o/o à 20 o/o.

En mai, le référendum lancé contre la diminution de subvention sur le prix du pain ne passe pas en votation.

En octobre, la deuxième version de la TVA n'étant pas assurée, le Conseil fédéral commence à envisager de nouveaux impôts : sur les avoirs fiduciaires des banques (afin de gagner le PSS à la 2ème TVA...), sur les poids lourds, la vignette autoroutière. Tous ces projets entraînent depuis en commissions, surtout l'imposition des avoirs fiduciaires des banques (environ 300 millions de recettes)...

1979 Deuxième mouture de la TVA ! Cette fois, PSS et USS s'y opposent. Elle est balayée plus fortement que la première. Riposte du Conseil fédéral : toutes les dépenses sont réexaminées et réduites d'un nouveau milliard.

1980 Nouveau programme d'économies ! Les dépenses fédérales sont à nouveau réduites de 700 millions sur trois ans. Toutes les subventions fédérales sont diminuées de 10 o/o. Le référendum contre ces décisions, qui touchent de nouveau l'assurance-maladie, n'arrive pas à être lancé. D'autres coupures de subventions, entre autres sur le prix du pain, sont acceptées en votation en décembre.

Parallèlement, alors que l'impôt sur les avoirs fiduciaires traîne toujours, le Conseil fédéral soumet dès juin un nouveau projet d'impôt indirect frappant les salariés-consommateurs : l'ICHA sur l'énergie. Il est encore en discussion.

1981 Sous la pression des mobilisations du personnel fédéral, le Conseil fédéral doit accepter une adaptation des salaires réels bloqués depuis... 1972 ! Mais il refuse une diminution du temps de travail et la levée du blocage des effectifs.

En mars, il prolonge la taxe à l'importation des produits laitiers et graisses comestibles. Evidemment, cette taxe se reporte sur les prix. Voilà comment on lutte contre l'inflation !

En juin, des crédits sont dégagés, après ceux pour les nouveaux chars, pour les achats d'avions Tiger. Le PSS accepte ces dépenses militaires (plus d'un milliard au total ces dernières années !) contre... le strapontin de Chancelier de la Confédération à M. Buser.

Septembre : coup de tonnerre sur l'assurance-maladie. Rabotée par les coupes régulières des dernières années, le projet de révision de la loi sur l'assurance-maladie annonce des hausses importantes de cotisations !

Huit ans de mesures antisociales. Huit ans de hausses indirectes des taxes et des cotisations. Huit ans de refus de taxer la richesse. Huit ans de pressions sur les conditions de travail du personnel des services publics.

Et les socialistes veulent encore faire croire qu'on peut "sauver l'Etat social" avec les partis bourgeois quand les deux refus de la TVA et la pression du personnel fédéral (pourtant modeste) ont montré qu'une défense claire et décidée des besoins des salariés peut faire échec au chantage permanent de la bourgeoisie.

M. Thévenaz

Une crise sans pareil

L'Argentine traverse sa plus grave crise économique depuis 165 ans. Arrivés au pouvoir en 1976, les militaires ont mis en œuvre un programme économique qui est le concentré des recettes "monétaristes" en vogue actuellement auprès de Reagan et ses amis, notamment F. Leutwiler. Ouverture quasi-totale des frontières aux capitaux et biens étrangers, baisse brutale du niveau de vie, pratique de taux d'intérêts exorbitants, faillites en chaîne, chômage massif sont les caractéristiques principales de ces recettes qui, toutefois, ont assuré jusqu'à présent des profits substantiels aux multinationales installées en Argentine.

Des secteurs entiers de l'industrie nationale ont disparu, à tel point qu'un représentant de l'Union Industrial Argentina a déclaré en juin : "La crise est totale... Il faut maintenant non pas simplement subventionner, il faut sauver l'héritage industriel de la nation" (Tages-Anzeiger du 22. 7. 1981). Cinq ans de monétarisme ont fait reculer le pays de dix ans. De 1974 à 1981, plus de 400 000 emplois industriels ont été supprimés. Les prêts accordés aux agriculteurs et petits industriels ont des taux usuraire de 10 à 15 o/o par mois, ou pour des prêts d'une durée d'un an de 500 o/o, soit quatre fois le montant de l'inflation. La misère se répand, les restaurants de Buenos Aires, autrefois bondés, sont vides. Cette misère touche aussi la classe moyenne qui, un temps, avait accordé son soutien aux militaires. Un journaliste rapporte qu'à Plata del Mar, station balnéaire réputée, plus de 6 000 ménages se sont fait couper l'électricité, chiffre qui augmente de 70 à 80 ménages par jour (TA, 22. 7. 1981). Le taux de fréquentation des écoles publiques aurait reculé de 50 o/o en cinq ans.

La croissance économique s'est réduite à 0,6 o/o en 1980. La dette extérieure a connu une croissance vertigineuse, passant de 12,5 milliards de dollars en 1978 à environ 25 milliards de dollars en 1980 (NZZ, 2. 2. 1981), alors que les réserves monétaires ont fondu et se situaient à 4 milliards de dollars en mars 1981. Pas étonnant de constater que les faillites aient crû de manière fulgurante : depuis 1977 à 1979, leur nombre a carrément doublé chaque année, pour aboutir à une croissance de 200 o/o en termes réels durant le premier semestre de 1981 !

Dans ces conditions il n'est pas surprenant de voir ressurgir — après un long silence imposé par la torture et les assassinats — les premiers signes d'une résistance ouvrière de masse, à l'image de la manifestation de la CGT (centrale syndicale) péroniste du dimanche 8 novembre.

Les vertes plates-bandes de l'impérialisme suisse

L'Argentine est, après le Brésil, le pays d'Amérique latine le plus important pour l'impérialisme suisse. Même si la rareté des données nous empêche de dresser un tableau précis et complet de l'importance des liens Argentine-Suisse, plusieurs indices permettent de s'en faire une idée.

D'abord les relations commerciales.

Exportations Suisse-Argentine (en millions de francs)

1965	1970	1973	1975
100,2	209,4	139,8	212,6
1976	1977	1978	1979
176,4	259,4	229,8	309,0

(Annuaire statistique 1979, pages 186, 187)

Les importations suisses durant la même période ont très peu augmenté, passant de 85 millions de francs en 1965 à 115,4 millions en 1979.

Ces chiffres sont intéressants à plusieurs titres. Ils révèlent tout d'abord crûment la dégradation des termes de l'échange commercial au détriment de l'Argentine durant les quinze dernières années. Ensuite, ils permettent d'illustrer le rôle des dictatures militaires argentines dans la stimulation des exportations suisses. Celles-ci ont en effet pratiquement doublé durant la dictature d'Onganía (1966-1970) pour stagner ensuite avec l'apparition de la crise de la dictature (régime du général Lanusse) et reculer sous le règne de Péron et de son épouse, Isabelita, qui se termina par le coup d'Etat du général Videla au printemps 1976. Le retour au

Le 7 novembre, Paul Jolles, Secrétaire d'Etat à la Division du Commerce s'est envolé pour l'Argentine, en compagnie de F. Leutwiler, Président de la Banque Nationale. Interviewé par la télévision, M. Jolles a précisé que son voyage était motivé essentiellement par les relations commerciales et financières entre la Suisse et l'Argentine, pays avec lequel la Confédération entretient de "très bons rapports". Interrogé par le journaliste sur l'éventualité d'une intervention de sa part en faveur du respect des droits de l'homme en Argentine, M. Jolles a réaffirmé que la priorité devait être accordée au "maintien des bons rapports", bien qu'il ne soit pas insensible, en tant qu'être humain, à cette question. Que voulez-vous, les affaires sont les affaires, sous-entendait-il. C'est vrai : la défense des intérêts de l'impérialisme suisse implique une grande souplesse d'échine, dès que l'on sort du domaine des comptes de pertes et profits.

L'inquiétude de M. Jolles se comprend. L'Argentine, après cinq ans et demi de dictature, se porte très mal ; une accentuation de la crise économique pourrait mettre à l'ordre du jour le renversement d'une dictature qui s'est montrée particulièrement bienveillante à l'égard de l'impérialisme suisse.

Paul Jolles en Argentine :

BUSINESS IS BUSINESS

Le général-dictateur Viola...



et le démarcheur du capitalisme helvétique Jolles.

pouvoir des militaires a suscité rapidement confiance aux exportateurs suisses. En quatre ans les exportations suisses ont crû de 75 o/o !

L'activité en matière de brevets est un autre bon exemple. La Suisse était en 1975 en quatrième position, après les Etats-Unis, la République Fédérale allemande et la France, dans la vente de brevets aux pays du Tiers Monde. Cette activité procure de juteux profits à l'impérialisme suisse. La Bundesbank (RFA) a estimé que pour l'année 1974 la Suisse avait réalisé un excédent

de 2 500 millions de Deutsche Mark (environ 2 000 millions de francs) dans le commerce des brevets et licences, ce qui représentait le 7 o/o du total des exportations de biens ! Une étude portant sur l'inscription de brevets suisses dans 65 pays en voie de développement, y compris la Grèce et l'Espagne, montre que de 1974 à 1976, l'Argentine a été, après l'Espagne, le plus grand acquéreur de brevets suisses. Les brevets suisses déposés en Argentine ne représentent pas moins que le 44 o/o du total des brevets déposés en Amérique latine de 1974 à 1976, soit 733 brevets sur 1 733. La vente de ces brevets

n'a, dans la plupart des cas, peu en commun avec un développement économique véritable. Il s'agit généralement de protéger des marchés contre la concurrence. Comme le dit un juriste de droit des brevets : "La politique en matière de brevets de la Suisse vise, plus que tous les autres pays, la protection des exportations suisses." (K. Troller "Lizenz als Wirtschaftspolitikum", cité dans l'étude de Richard Gerster "Patentierter Profite", Basel 1980, dont sont tirées les données de ce paragraphe).

La présence industrielle

Une douzaine de grandes entreprises suisses sont présentes en Argentine. Quatre d'entre elles font partie des 100 plus grosses entreprises d'Argentine : à la 15^{ème} place La Plata Cereal (vraisemblablement une filiale de la multinationale du grain André), à la 46^{ème} place Nestlé, à la 78^{ème} Ciba-Geigy et à la 86^{ème} la Compania Argentina de Cemento Portland, qui malgré son nom, doit être liée au Groupe Schmidheiny-Holderbank (cf. "Die Industrielle Entwicklung Argentiniens" de Peter Henggeler, Annexes). Parmi les autres entreprises présentes, on peut citer les deux trusts suisses de la chimie, Sandoz et Hoffmann-La Roche, le trust Brown-Boveri, Suchard, Ascenseurs Schindler, Bührle, Swissair et Sulzer.

Ces entreprises ont grandement profité de la politique de la dictature militaire, exception faite peut-être de la filiale de Nestlé qui a fait entre 70 à 100 millions de francs de pertes en 1980. Suchard a déclaré des résultats "très satisfaisants" dans la production de chocolats destinée aux Etats-Unis, tandis que les trois trusts de la chimie voyaient leurs affaires progresser, ... "grâce en partie à une situation de monopole" (Neue Zürcher Nachrichten, 6. 1. 1981). Sulzer, pour sa part, est fortement engagé dans le programme nucléaire à eau lourde de la dictature. En conclusion, "Les milieux des banques voient de grandes possibilités, avant tout pour l'industrie de biens d'investissements." (NZZ, 6. 1. 1981). C'était au mois de janvier. Depuis Videla est parti, pour être remplacé par Viola. Le journal de la bourgeoisie zurichoise déclare à propos de ce dernier : "... le malaise général de l'Argentine... (s'est)... élargi en une crise d'autorité politique et institutionnelle." (NZZ du 22. 7. 81).

Les banques sont également inquiètes

Lors de l'arrivée au pouvoir des militaires en 1976, les banques suisses faisaient la fine bouche. L'Argentine menaçait alors de nationaliser la grosse filiale de Motor Columbus, la Compania Italo-Argentina de Electricidad (CIAE), qui détenait, par concession, le monopole de la production d'électricité pour Buenos-Aires. Les militaires prirent rapidement des mesures pour faciliter le rapatriement des profits et des devises. Ils assurèrent également les banques suisses que la nationalisation de la CIAE se ferait moyennant une confortable indemnisation. Ce qui fut fait. Les actionnaires touchèrent, après reprise tant de l'actif que des dettes de la CIAE par l'Etat argentin, la somme coquette de 182,3 millions de francs, sous forme d'obligations de l'Etat argentin émises sur le marché des capitaux suisses et libellées en francs suisses ! (NZZ, 16. 6. 1981). Il s'agissait là d'une véritable extorsion de fonds, quant on connaît le montant des profits retirés pendant des décennies par la CIAE, et Motor Columbus (voir pour plus de détails l'étude du groupe de Berne "Motor-Columbus entdeckt Amerika - 66 Jahre Elektrokolonialismus in Argentinien").

Il n'est dès lors pas étonnant, confiance oblige, de constater que l'impérialisme suisse s'est retrouvé au premier rang des investisseurs qui se sont rués sur l'Argentine après 1976. Du 1^{er} mars 1977 au 28 février 1979, 200 nouveaux projets d'investissements étrangers furent acceptés. "La Suisse est venue en 2^{ème} position, après les Etats-Unis, en tant que pays d'origine de ces nouveaux investissements." (Die Presse, 13. 7. 1979). Le flux de capitaux étrangers de 1977 à 1979 s'est élevé à 1,5 millions de francs, soit presque la moitié du total du capital investi durant le XX^{ème} siècle (NZZ, 27. 5. 1980).

On comprend pourquoi P. Jolles veut maintenir de bons rapports avec ceux qui permettent aussi aisément le pillage de leur pays et répriment de manière aussi sanginaire les travailleurs et paysans argentins.

Jacques Schneider

La Brèche : Quelles ont été ces derniers temps les activités les plus importantes des POCH sur la question "femmes" aux niveaux local et national ?

Ingrid Schmid : Au niveau national, nos activités ont naturellement été déterminées par les débats politiques actuels : votation sur les droits égaux (nous nous sommes opposés jusqu'à la fin au retrait de l'initiative), droit à l'avortement, campagne contre l'intégration des femmes dans la défense nationale. Pour faire progresser la discussion théorique autour du féminisme, nous avons prévu d'organiser une série d'assemblées publiques avec des femmes d'autres mouvements. Toutefois, nous avons dû y renoncer, pour différentes raisons. Le lancement de l'initiative AVS pour l'abaissement de l'âge de la retraite, qui est différent pour les femmes et pour les hommes, a aussi été discuté dans la commission féminine des POCH.

A Zurich, les activités les plus importantes se sont déroulées autour des droits égaux, spécialement sur la question des salaires et sur celle de l'intégration des femmes dans la défense nationale. Dans ce but, les femmes des POCH de Zurich ont rédigé une brochure. Dans ce travail, nous sommes aussi aidées par la politique contre les dépenses d'armement que mènent les POCH.

* Tu sais que nous accordons beaucoup d'importance au travail unitaire, car sur de nombreuses questions touchant les femmes (salaire, formation, conditions de travail) une démarche commune avec le mouvement ouvrier permet d'avancer plus facilement. Quelle est votre attitude à cet égard ?

— Nous avons été présentes, par exemple, lors de l'initiative sur l'assurance-maternité. De même, nous sommes présentes chaque année lors du 8 mars et nous soutenons les revendications les plus importantes. Je crois cependant qu'il est très difficile de parvenir à une large unité, car le mouvement des femmes n'est lui-même pas d'accord sur ce point. Une démarche unitaire n'est possible avec les forces traditionnelles du mouvement ouvrier que lorsque les positions féministes n'y sont pas pour autant sacrifiées.

* En ce sens, comment les femmes des POCH interviennent-elles dans le mouvement des femmes ?

— J'estime, et la réalité nous le montre, que la mise en avant de propositions venant

Nous poursuivons ci-dessous la série d'entretiens à propos du mouvement des femmes, de son bilan et de ses perspectives, commencée dans le no 263 du 24. 10. 1981 de La Brèche. Aujourd'hui, la parole est à Ingrid Schmid, dessinatrice en bâtiment, actuellement secrétaire des POCH (Organisations progressistes de Suisse). Ingrid Schmid est aussi conseillère communale à Zurich, membre de la direction nationale des POCH et de sa commission féminine nationale.



Entretien
avec Ingrid
Schmid
(POCH)

de partis politiques n'est pas bien reçue. Je crois aussi que nous avancerons aujourd'hui sur de nombreuses questions s'il existe un certain pluralisme. Car il existe alors une stimulation permanente, ce qui peut être très fructueux pour l'action. La discussion autour du travail unitaire doit toujours être très concrètement menée, c'est-à-dire concerner des points précis. Par exemple, en ce qui concerne la question militaire, nous estimons qu'elle doit être abordée très large-

De quel mouvement des femmes avons-nous besoin ? (2)

ment. La femme et le militaire est du reste déjà un thème du mouvement des femmes.

* Quelle est l'estimation que font les POCH du mouvement des femmes ?

— Nous pensons qu'une organisation autonome des femmes est nécessaire. Le mouvement des femmes doit être renforcé. La lutte pour l'émancipation des femmes exige encore beaucoup d'efforts. Les partis de gauche d'une part doivent encore plus y

contribuer, d'autre part les femmes elles-mêmes aussi. Dans les conditions actuelles, ce n'est pas si simple. De nouveaux mouvements sont apparus, comme celui des jeunes, comme le mouvement pacifiste, dans lesquels beaucoup de femmes s'engagent. La "question femme" à proprement parler reçoit ainsi une autre portée.

* Quelle place accordez-vous aujourd'hui à l'OFRA dans le mouvement des femmes ? Quel rôle jouent les femmes des POCH dans l'OFRA ?

— Au niveau national, l'OFRA, seule organisation nationale autonome des femmes, joue certainement un rôle important. Au niveau local, le MLF apporte une contribution importante; il assure une certaine infrastructure pour les femmes : maison pour femmes battues, librairie des femmes, Infrac (centre d'information pour les femmes), centre femmes.

En ce qui concerne les femmes des POCH dans l'OFRA, leur intervention dans l'OFRA est peu discutée dans les POCH.

* Aujourd'hui, il s'agit d'imposer les droits égaux. Quelles possibilités vois-tu ? Avez-vous une idée précise de la manière de prendre en main des questions comme le salaire égal, l'éducation, la formation, etc. ?

— Pour nous la question des droits égaux est depuis longtemps en discussion, bien avant le 14 juin.

J'ai fait par exemple diverses motions pour des programmes scolaires identiques pour les garçons et les filles. A Zurich, nous avons déposé, aux niveaux cantonal et communal, une motion pour la création d'un bureau des questions féminines.

Aujourd'hui il est particulièrement important d'aborder toute la question du point de vue de l'émancipation féminine. Nous devons montrer qu'avoir les mêmes droits n'est pas synonyme d'accepter les mêmes devoirs sans discussion (comme l'obligation de servir, par exemple). Bien sûr nous devons chercher à obtenir des bases légales, mais nous devons aussi mettre bien des choses en question et mener une lutte pour un changement de société. Dans ce cadre, les contributions propres des femmes sont très importantes. L'oppression spécifique des femmes nécessite justement que les femmes se défendent spécifiquement au travers de leurs propres revendications.

Fonction publique à Bienne :

POUR QUE L'ÉGALITÉ DEVIENNE UNE RÉALITÉ

Il y a deux ans, un conseiller de ville radical (Monnin) fit semblant de s'inquiéter de la place des femmes dans l'administration communale en déposant une interpellation. A toutes fins électorales, ça peut toujours rapporter et surtout ça ne coûte rien ! Il se déclara "partiellement satisfait" de la réponse du Conseil municipal, qui pourtant ne brillait pas par sa sensibilité aux droits des femmes : "... pour les professions exigeant la connaissance d'un métier, il y a très peu de femmes qui s'annoncent. Il est peu probable que la situation change rapidement dans ce domaine. Pour la sélection, ce sont en premier lieu les critères tels que la formation, l'expérience, les connaissances professionnelles, l'initiative, la personnalité, etc., qui sont déterminants". Eh bien, oui... et l'exécutif biennois n'était pas prêt à faire en sorte que ça change.

Voici le fruit de cette sélection déterminante en effet pour toute la vie des femmes de la fonction publique à Bienne :

PERSONNEL COMMUNAL (données 1980)					
1 473 personnes, dont 345 femmes (soit moins d'un quart)					
26 catégories salariales					
4 catégories supérieures (C, B, A, O) dont les salaires moyens s'élevaient de 122 200 francs à 76 200 francs					
catégories de 1 (saire minimum 61 400 francs)					
à 10 (saire maximum 21 900 francs)					
les "hors classement" ou classes 20-22 (sans salaire moyen fixé)					
Classes salariales	Personnel total	o/o du total	Nombre de femmes	o/o femmes total	o/o femmes hommes
C	1	284	19,3 o/o	11,3 o/o	0
B	1	284	19,3 o/o	11,3 o/o	0
A	1	284	19,3 o/o	11,3 o/o	0
O	1	284	19,3 o/o	11,3 o/o	0
1-10	985	66,7 o/o	177	33,3 o/o	25 o/o
15-19	354	24 o/o	76	21,3 o/o	27,3 o/o
20-22	250	17 o/o	70	28,0 o/o	38,0 o/o
total	1 473	100 o/o	345	23,4 o/o	30,5 o/o

Rien n'a donc encore été entrepris pour remédier à ces graves inégalités. Le PSO a décidé de poser le débat au Conseil de ville. La motion de Sylviane Zulauf (déposée en avril avec le soutien de 15 conseillers de ville

sur 60) devrait bénéficier des 70 o/o de OUI lors de la votation du 14 juin sur les droits égaux à Bienne.

"Pour une véritable égalité salariale entre hommes et femmes"

La motion demande : "... Que soient revus les critères en vigueur fixant la catégorie des professions occupées principalement par les femmes. Cette réévaluation doit permettre que les femmes ne soient plus dans leur écrasante majorité reléguées dans les catégories salariales les moins rémunérées. Ce rehaussement doit tendre à ce que le salaire moyen des employées de la commune soit le même que celui des employés, sans qu'aucune baisse de salaire ne soit décidée pour les employés." (...)

Egalité... un droit formel seulement !

Si l'égalité formelle est garantie dans le règlement du personnel, de profondes inégalités "structurelles" ne peuvent être balayées d'un coup ni par un règlement ni par une votation. Formation et préparation moindres des filles à un métier, choix plus restreint de professions (surtout dans une région monopolisée par l'horlogerie), maternité et charge des enfants sont les fruits quotidiens de l'inégalité des sexes que les femmes traînent du berceau à l'AVS. Cette chaîne de discriminations se resserre encore plus avec la crise qui frappe la région et les restrictions budgétaires (blocage du personnel communal, coupes dans les budgets sociaux, etc. — cf. notre article sur le budget 1982 dans La Brèche no 264 du 7. 11. 1981). Le retard des femmes n'a pas de chance d'être rattrapé "naturellement" mais au contraire risque de s'aggraver avec la crise économique. Aussi des mesures particulières doivent être introduites pour favoriser l'accès des femmes à l'égalité. C'est la tâche que nous fixons au Conseil municipal à majorité socialiste de notre ville.

Quelles mesures ?

On peut proposer de nombreuses solutions concrètes tendant à l'égalité, et Sylviane en a développé quelques-unes au Conseil de ville :

* Envisager la suppression des catégories salariales les plus basses afin de réduire l'étalement des salaires (rapport de 1 à 5 entre les "auxiliaires hors catégorie" et les municipaux permanents !). A Bienne, 93 o/o des femmes sont confinées dans les 10 catégories inférieures et les 7 o/o restants dans les 10 catégories supérieures.

* Engager davantage de femmes et cela dans toutes les branches en faisant les annonces pour un homme ou une femme quel que soit le travail. La ville n'emploie qu'une femme pour 4 employés, alors que la moyenne générale nationale est de 1 sur 3.

* Favoriser la promotion des femmes, — d'une part en introduisant un système de quota, sorte de discrimination positive¹⁾ destinée à favoriser l'accès des femmes à des postes qualifiés et à responsabilités,

— d'autre part, en développant la formation continue et le recyclage pour combler les handicaps de départ, la formation moindre ou les arrêts pour maternité.

Ainsi progressivement, la proportion totale de femmes sur l'ensemble du personnel pourra croître et parallèlement, les femmes pourront remonter l'échelle des salaires.

Dans divers pays européens, des mesures gouvernementales ont été prises pour favoriser l'accès des femmes au travail ou pour diversifier leurs emplois. Une étude de l'Organisation Internationale du Travail²⁾ établit un catalogue de ces mesures et montre les barrières que les gouvernements bourgeois eux-mêmes rencontrent, tant que les racines de l'inégalité ne sont pas remises en cause.

Ce qui est et restera déterminant pour que l'égalité cesse d'être un mirage, c'est l'organisation des femmes des services publics dans leur syndicat, la VPOD.

A Bienne même, un travail en profondeur reste entièrement à faire. Si la syndicalisation dans le secteur public atteint 60 o/o, 10 o/o seulement sont des femmes alors qu'elles représentent 1/4 du personnel. C'est la section la moins "féminisée" comme l'a déploré le dernier congrès de la VPOD. Nos camarades s'attèlent à modifier cet état de fait.

Marie T.

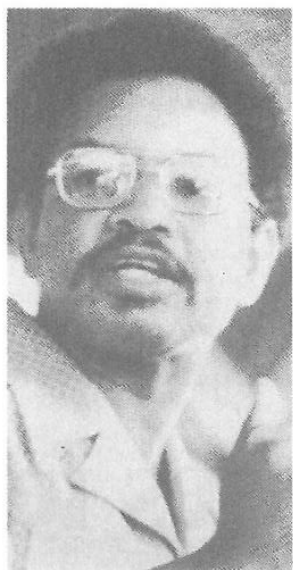
1) Aux USA, l'"Affirmative Action Program" permet aux minorités (femmes, noirs, chicanos) de revendiquer une entrée dans des secteurs d'où elles étaient exclues, par l'introduction contraignante de pourcentage.
2) OIT, Genève 80 : Diversifier l'emploi des femmes, leur rôle ou amorce d'une vraie évolution.

Depuis 1979, sur une petite île des Caraïbes, se déroulent des événements qui sous certains aspects rappellent étonnamment ceux de la révolution cubaine (cf. encart). Comme si, avant de se lancer à l'assaut de l'Amérique centrale, la révolution socialiste avait voulu tester ses forces à petite échelle. Et les propos d'Unison Whiteman montrent bien que, malgré les menaces et les pressions américaines, la marche au socialisme a commencé à Grenade.

Grenade :

“Notre gouvernement est un gouvernement des travailleurs”

Entretien avec le Ministre des Affaires étrangères Unison Whiteman



* Je crois qu'une loi de réforme agraire a récemment été promulguée à Grenade. Pouvez-vous nous parler de cette loi et de son importance ?

— Comme je l'ai dit auparavant, à Grenade le problème du chômage se pose très sérieusement. En même temps nous importons de grandes quantités de nourriture. Cela alors qu'il y a une abondance de terres en friche. Il y a des gens qui possèdent de nombreuses terres et ces terres sont en friche depuis des années.

En conséquence nous avons décidé une loi de réforme agraire où toutes les terres incultes importantes — une fois déclarées cultivables par la Commission de réforme agraire — sont louées au gouvernement pour une période de dix ans, après quoi la jeune génération pourra en disposer pour former des coopératives de production de produits alimentaires.

Cette loi est devenue très populaire, quoiqu'elle ne plaise pas beaucoup à la bourgeoisie terrienne. Mais dans les masses, la loi est très populaire.

* Quel est le niveau d'organisation dans les syndicats et les conseils ouvriers ?

— Avant la révolution, les travailleurs n'avaient que de très maigres droits dans notre pays. Ils ne pouvaient pas former ou rejoindre le syndicat de leur choix, dans la mesure où ils étaient très souvent réprimés ou licenciés à cause de leur activité syndicale.

L'une des premières choses que nous avons donc faites fut de promulguer l'Acte de reconnaissance des syndicats. Dès que la moitié du personnel d'une entreprise désire former ou rejoindre un syndicat, il est reconnu par la loi, le patron ne peut rien faire. Depuis que cette loi existe, le 90 o/o environ de la classe ouvrière est organisé. C'est une grande amélioration.

Dans les entreprises d'Etat, nous avons voulu que les travailleurs soient partie prenante du processus de décision. Dans chaque entreprise d'Etat, la direction et les travailleurs doivent se rencontrer régulièrement afin de discuter des objectifs de la production, des problèmes, afin qu'ils participent réellement à la marche de l'entreprise. Pour nous c'est très important.

En outre nous avons formé ce que nous appelons des conseils ouvriers — pas seulement sur la place de travail, bien qu'il y en ait aussi — où les travailleurs se rassemblent

en tant que classe, de telle sorte qu'ils développent leur conscience de classe et expriment leurs idées au gouvernement. Après tout, notre gouvernement est un gouvernement des travailleurs et nous voulons garantir que le point de vue des travailleurs soit complètement présent dans la direction du pays.

Et à l'intérieur de notre parti, nous faisons le maximum d'efforts pour que de plus en plus de travailleurs en deviennent membres.

* Grenade est peut-être le seul pays au monde à avoir un Ministre de la mobilisation des masses. Quel est son rôle ?

— Chez nous, c'est un ministre très important. Parce que si vous regardez comment fonctionne le système de Westminster, le système démocratique bourgeois, vous verrez que les gens ne participent pas

vraiment. Ils ne participent pas vraiment aux prises de décisions dans le pays. Appeler tous les cinq ans les citoyens à voter pour Machin ou Machin-Chose, ce n'est pas vraiment participer.

Donc notre Ministre de la mobilisation des masses travaille, hors des sentiers battus, pour amener les gens à être plus actifs dans le processus gouvernemental — sur leur lieu de travail, là où ils vivent : des assemblées publiques aux réunions en passant par les programmes de développement communautaires. C'est un ministre très important pour nous.

(Propos recueillis début octobre par nos camarades de Direct Action, hebdomadaire de la section australienne de la IV^e Internationale)



Membres des milices de Grenade.

GRENADE : UNE RÉVOLUTION EN MARCHÉ

Grenade, l'île la plus au Sud des Petites Antilles, est située à peu près à mi-chemin de la Martinique et du Venezuela. Elle compte 115 000 habitants, dont 74 o/o sont les descendants des anciens esclaves noirs. Sa superficie est de 344 km² (le tiers de la Martinique).

La majorité de la population vit de l'agriculture, qui est à l'origine de l'essentiel des exportations (noix de muscade, cacao et bananes); le tourisme constitue l'autre source de revenus de l'île.

Colombie britannique depuis 1783, elle a acquis son indépendance le 7 février 1974 seulement. L'impérialisme britannique passa la main à un dictateur — Eric M. Gairy — qui, malgré son origine syndicale, devint rapidement l'homme le plus riche de l'île. Sous le règne de Gairy, le Produit national brut par habitant était estimé à moins de 400 dollars, ce qui en faisait l'un des plus bas du continent américain.

En 1973, une opposition démocratique se forma à Grenade sous le nom de New Jewel Movement (le Mouvement Nouvelle pierre précieuse), présente au parlement.

En 1974, le New Jewel Movement (NJM) appela à une grève de 6 semaines, ce qui lui permit de prendre pied auprès des travailleurs industriels et des plantations. Cette expérience va radicaliser le NJM. A cela s'ajoutèrent ses contacts avec les secteurs les plus avancés du Black Power Movement américain et surtout avec la révolution cubaine. Le NJM prit alors un cours socialiste et s'attela à la construction de syndicats de masse.

En 1978/1979, une nouvelle vague de grèves se déroula sous la direction du NJM; la dictature répliqua par une répression ouverte contre la direction du NJM. En mars 1979, un plan d'assassinat des parlementaires du NJM fut découvert. Le 13 mars, le NJM donna l'assaut (avec 46 combattants) à la seule caserne de l'île. La population laborieuse occupa tous les postes de police de l'île. Cette attaque entraîna la chute de la dictature et la prise du pouvoir par le NJM.

Le 19 juin 1979, lorsqu'une nouvelle tentative d'attentat contre le gouvernement eut lieu, le premier ministre et dirigeant du NJM Maurice Bishop en appela à la mobilisation populaire. Près de 80 o/o de la population répondit à son appel, qui déboucha sur l'armement généralisé des masses et la constitution de milices.

Depuis lors, malgré une agression américaine permanente — les acteurs de la révolution grenadienne sont noirs et de langue anglaise... — le Gouvernement populaire révolutionnaire n'a cessé de s'en prendre vigoureusement au sous-développement de l'île (alphabétisation, développement de la santé, réforme agraire, nationalisation) et de stimuler l'organisation des masses.

France :

Il faut une loi pour les 35 heures

Depuis le 10 mai, les patrons français ont licencié plus de 250 000 travailleurs. Et, tablant sur l'attentisme et la volonté de compromis du gouvernement, ils entendent bien pousser leur avantage au maximum. Les dirigeants de l'association patronale des PME (Petites et moyennes entreprises) n'ont-ils pas déclaré dernièrement au "Figaro" qu'ils n'embaucheraient et n'investiraient pas dans les six prochains mois ? Ces calculs pourraient toutefois s'achopper à la volonté des travailleurs d'obtenir, par le biais de la majorité ouvrière au parlement et au gouvernement, une loi pour les 35 heures, sans contrepartie, avec embauches correspondantes.

Durant quelques temps, les commentateurs s'interrogèrent : qui mettra fin à l'"état de grâce" en France ? Aujourd'hui la réponse est de plus en plus claire : la volonté des travailleurs d'en découdre avec le patronat. Déjà le premier ministre Mauroy explique que "l'état de grâce peut prendre des formes différentes". Une bonne partie des travailleurs français semble bien accorder plus d'importance au problème de fond qu'à la forme...

Deux millions de chômeurs et un patronat qui n'accorde que des miettes (et encore) lors du premier tour des négociations sur le temps de travail, c'en était trop. Deux millions de chômeurs, alors que les syndicats de l'Electricité de France (EDF) ont calculé que l'application des 35 heures dans leur branche permettrait de créer 16 500 emplois et que ceux de la Solmer (à Fos) estiment que, pour leur entreprise, le passage à la cinquième équipe et aux 33 heures 36 demanderait mille nouveaux postes !

Le coup d'envoi fut donné par les travailleurs des banques — dont le secteur des Caisses d'épargne est aujourd'hui en grève illimitée pour les 35 heures —, bientôt suivis par de nombreux mouvements dans d'autres branches et

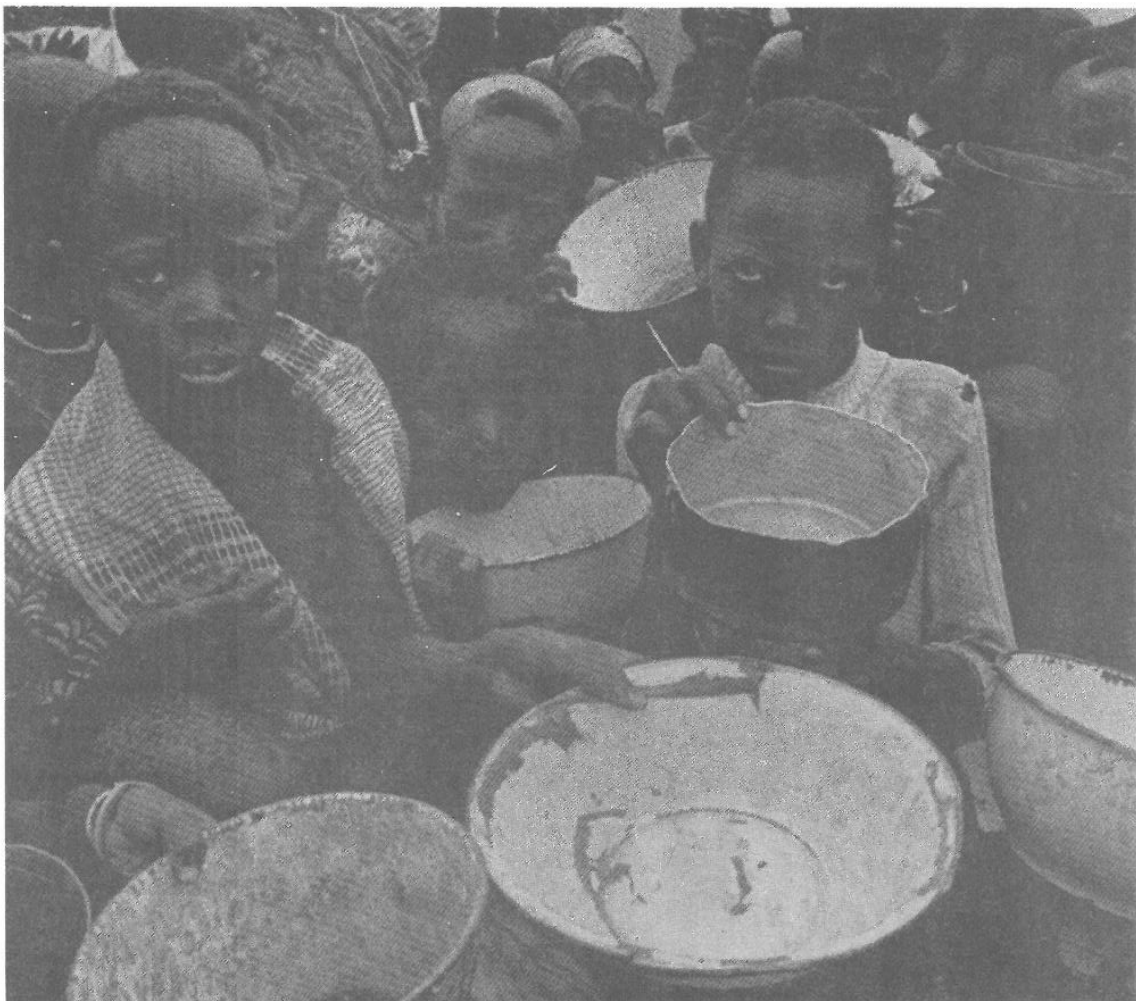
entreprises. Dans cette bataille, les travailleurs demandent souvent que leurs élus les appuient. De nombreuses pétitions sont adressées aux élus du PC et du PS pour qu'ils votent une loi-cadre sur les 35 heures, lors du débat au parlement, comme celle de la Thomson à Aix (trust dont certains secteurs seulement ont été nationalisés) : "Nous réclamons la mise en place rapide de la semaine de 35 heures sans perte de salaire et la cinquième semaine de congés payés. Nous la revendiquons sous le gouvernement de Giscard-Barre, nous la réclamons plus fort aujourd'hui puisque nous avons la majorité".

Autre signe positif : ces mouvements, ces pétitions sont souvent le moyen par lequel les travailleurs reconstituent une unité d'action syndicale aujourd'hui encore ouvertement sabotée par les directions.

L'urgence des 35 heures, la nécessité d'utiliser la majorité ouvrière dans ce sens, la possibilité d'une unité d'action retrouvée : autant d'éléments qui expliquent l'importance donnée par nos camarades de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire, section française de la IV^e Internationale) à cette lutte, où ses militants sont au premier rang.

Eric Peter

notes... notes... notes... notes...



Ceux-là ne retireront pas une calorie de plus du sommet de Cancún.

Conférence de Cancún sur le "dialogue Nord-Sud" :

UN SOMMET, CELUI DE L'HYPOCRISIE

Il est des comparaisons plus parlantes que dix mille discours. Sachez donc que les représentants des 22 pays du Nord et du Sud qui se sont réunis dans la station balnéaire mexicaine de Cancún disposaient de chambres d'hôtel dont le prix, pour une nuit, équivalait à deux ans de revenu moyen d'un habitant du Bangladesh... Il faut bien un minimum de confort pour parler de la faim dans le monde et du sous-développement et décider finalement d'engager... des discussions préparatoires à une négociation dans le cadre de l'ONU laissant espérer au mieux que la faim dans le monde sera éliminée — dans les textes — autour de l'an 2000 ! Les négociations sur le "Nouvel ordre économique international" tournent à la farce, mais à une farce tragique. Car 1980 pour les populations des pays sous-développés, c'est 300 millions de personnes au chômage permanent et 800 millions d'hommes, de femmes et d'enfants sous-alimentés.

La faim et la misère, fatalités naturelles ?

Pendant longtemps, les idéologues bourgeois les plus crasses ont prétendu que la faim et la misère dans les pays sous-développés n'avaient rien à voir avec le système économique mondial, mais bien plutôt avec l'absence de pluies ou l'abondance d'inondations (au choix) ; il était de bon ton d'y ajouter la "croissance démographique galopante". On trouve encore quelques-uns de ces pithécantropes dans les colonnes de nos organes dits d'information. A preuve l'éditorial de politique économique de la Neue Zürcher Zeitung (NZZ) du 24. 10. 1981 : "La famine peut en tout temps résulter de sécheresses, d'inondations ou d'autres événements naturels". Pourtant les experts — qui, contrairement à la NZZ, ne se sont pas nécessairement donné comme seule et unique tâche la défense du capital financier et industriel le plus rapace — ont déjà démolé cette prétendue explication. Ainsi le sous-directeur du programme des Nations-Unies pour le développement indiquait que "Le Mali seul pourrait nourrir toute l'Afrique occidentale et le Soudan seul, sans parler de l'Éthiopie, pourrait nour-

rir toute l'Afrique orientale".

Ce n'est donc ni dans les phénomènes naturels, pas plus que dans la colère de Dieu, qu'il faut chercher les causes du sous-développement, de la mal-nutrition et de la famine, mais bien dans les structures économiques, sociales et politiques qui font qu'un tel potentiel de ressources est si facilement gaspillé.

En fait, la famine est le produit direct du maintien — pour le plus grand bien de quelques-uns — de structures économiques et sociales anachroniques (en Afrique les trois quarts des paysans ne possèdent que 4 o/o des terres), combiné avec un pillage impérialiste qui se moque bien de la vie de ces "pouilleux de sous-développés". Deux exemples : en pleine sécheresse, le Mali augmentait sa production d'arachides d'exportation de 25 o/o et triplait ses récoltes de coton, alors que durant le même temps, la quantité d'aliments disponibles pour la population diminuait de 40 o/o. Au Sénégal, la BUD (multinationale spécialisée dans la production de légumes hors-saison) s'est fait installer, aux frais du gouvernement, un système d'irrigation de ses tomates pour le marché européen, alors que la sécheresse ravageait le pays...

L'industrialisation, une solution ?

La permanence de la famine et du sous-développement dans de nombreux pays du "Monde libre" (libre de crever de faim, s'entend) indique déjà l'échec de toutes les tentatives de solutions proposées dans le respect des lois du marché mondial. Dans les années 60 et 70, on causa beaucoup dans les salons bourgeois, du bienfait du "décollage" économique, c'est-à-dire de l'industrialisation relative de certains pays sous-développés. Aujourd'hui on sait que le "miracle" économique brésilien est synonyme de paupérisation massive et de développement de la mortalité infantile, alors que le développement économique du Mexique s'est accompagné d'une croissance du chômage et de l'émigration clandestine aux États-Unis. Le démarrage économique, c'est — dans les pays concernés — d'abord l'enrichissement des bourgeoisies locales qui avalent quelques miettes de plus du festin impérialiste.

Le Nouvel ordre économique international

Mais cette industrialisation relative ainsi que la crise économique mondiale (certains pays sous-développés connaissent, depuis plusieurs années, une croissance économique négative, alors que la dette des pays pauvres prend de plus en plus des dimensions explosives) ainsi que la volonté des pays impérialistes de stabiliser le prix des matières premières et de conserver le marché des pays semi-coloniaux pour leur bien d'équipements ont ouvert une période de discussions et de négociations. La conférence de Cancún prend place dans une longue série de rencontres internationales (1974 : l'Institut des Nations Unies

pour l'éducation et la recherche publique "Les Objectifs du Nouvel ordre économique international"; conférence de l'UNCTAD à Nairobi en 1976, à Manille en 1979, de la FAO à Rome en 1974 et 1979, conférences de l'ONU à Lima en 1974 et New Delhi en 1979, etc.) dans lesquelles le Nord — les pays riches — n'a jamais fait l'ombre d'une concession importante. Lors de la Conférence de Cancún, les États-Unis ont posé quatre conditions à la tenue future de négociations : l'une d'entre elles implique que ces discussions se déroulent dans l'optique de "la création de nouvelles richesses par une stratégie globale de développement et non pas par une nouvelle répartition de la richesse existante". On a compris : le développement économique — si développement il y a — sera capitaliste ou ne sera pas. Et qui en profitera ? Les mêmes qui avec l'impérialisme profitent déjà de l'aide financière internationale. Comme l'expliquait un haut fonctionnaire de la Banque mondiale à propos de l'Indonésie : "Si une grande partie des prêts est allée au développement rural, nous n'avons aucune assurance que les plus nécessiteux en ont bénéficié. A moins de modifier les structures agraires, tout porte à croire que ce sont les riches qui tireront les marrons du feu". (Ce sont plutôt les pauvres qui tireront les marrons du feu, le monsieur devrait consulter son dictionnaire, ndlc.)

Contre la famine : révolution permanente

Or, pendant que vous lisiez les lignes ci-dessus, près d'un milliard d'êtres humains sont morts, directement ou indirectement, de famine. Cela en fait 137 000 par jour, 50 millions par année (chiffres

MADRID :

500 000 POUR LE DÉSARMEMENT

A l'appel de plus de 200 organisations, essentiellement de gauche, dont le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), le Parti communiste (PCE), les deux centrales syndicales (UGT et CCOO), 500 000 personnes ont manifesté ce dimanche 15 novembre "Pour la paix, le désarmement et la liberté" à Madrid. Bien qu'officiellement cette manifestation n'ait pas été dirigée contre l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN, de nombreux participants voulaient ainsi protester contre la décision positive du parlement. De même, avec des slogans comme "Que les militaires nous laissent en paix", les manifestants s'en sont aussi pris à l'armée espagnole.

COLOMBIE :

GRÈVE GÉNÉRALE ET RÉPRESSION DE MASSE

Une nouvelle vague de répression frappe le mouvement ouvrier colombien. Depuis la mi-septembre, plus de deux mille militants syndicaux et politiques ont été arrêtés à Bogota et dans les principales villes du pays. C'est la réponse du gouvernement de Julio-Cesar Turbay Ayala à la renaissance de la combativité et des mobilisations des travailleurs colombiens.

La grève générale du 21 octobre demandait la levée de l'état de siège, la libération de tous les détenus politiques et syndicaux, l'arrêt des licenciements massifs, la levée du blocage des salaires et l'abandon de la politique de réduction des budgets sociaux.

La grève a été déclarée à l'avance illégale et tous les syndicats qui l'appuyaient se sont vu retirer leur statut juridique : ils sont maintenant hors la loi !

Malgré tout, bravant les arrestations préventives, le quadrillage des villes par l'armée, c'est par dizaines de milliers que les travailleurs colombiens ont participé au mouvement du 21 octobre.

Parmi les militants emprisonnés se trouve Faustino Galindo, dirigeant de la CSTC et du Parti communiste colombien, Abel Rodriguez et Edgar Dusan, dirigeants du FECODE (syndicat des enseignants) ainsi que plusieurs membres du Parti socialiste révolutionnaire, la section colombienne de la IVe Internationale.

1980). Comprenez-vous dès lors la légitimité de l'appel au combat de Fidel Castro dans la Seconde Déclaration de La Havane (4. 2. 1962) : "Cette grande humanité a dit 'Assez !' et elle s'est mise en marche. Et cette marche de géants ne s'arrêtera plus jusqu'à la conquête de la véritable indépendance, pour laquelle ils se sont faits tuer plus d'une fois inutilement. Quoi qu'il arrive, ceux qui mourront maintenant mourront comme ceux de Cuba, comme ceux de Playa Girón : ils mourront pour leur véritable et définitive indépendance". Et cette légitimité est non seulement celle de l'opprimé et de l'affamé face à l'opresseur, elle est aussi celle de la révolution socialiste à Cuba, ou en Chine, par exemple. Celle de ces pays sous-développés qui ont vaincu la famine (malgré la démographie et les catastrophes naturelles monsieur le pisse-copie de la NZZ). La misère et la famine du monde ne seront radicalement supprimées qu'avec la suppression radicale du capitalisme. Jusqu'alors, les vautours de la finance et du capital continueront à se nourrir des cadavres des populations surexploitées du Tiers Monde.

Eric Peter

l'événement

La pagaille bureaucratique

A côté des vieux slogans, selon lesquels c'est Solidarité et plus généralement les travailleurs qui sont responsables de l'effondrement économique, apparaissent de plus en plus souvent des articles expliquant tel ou tel dysfonctionnement par le fait que les décisions n'ont pas été prises : le quotidien *Zycie Warszawy* du 29 octobre écrit que "l'intérêt de la société exige qu'on en finisse avec cette incapacité des fonctionnaires". Il cite l'exemple d'une sucrerie "qui risque d'être obligée d'interrompre sa production car elle n'a plus de place pour stocker le sucre produit, que personne ne prend". Or, le sucre est rationné et, de plus, introuvable... Et on évalue en moyenne à 15 o/o les tickets de rationnement (tous produits confondus) pour lesquels il n'y a pas de produits correspondants.

Cette situation a provoqué de nombreuses grèves — "nous ferons la grève tant que les autorités ne s'engageront pas, notre vie doit s'améliorer", expliquait une gréviste de Zyrardow, où toute l'industrie a été paralysée pendant trois semaines. Comment, en effet, supporter que les faibles rations auxquelles donnent droit les tickets ne soient même pas satisfaites. "Depuis plusieurs mois, écrit le bulletin quotidien de Solidarité de Varsovie, *Niezalezność* (Indépendance, no 157), les repas des 12 000 travailleurs de Zyrardow, en majorité des femmes, sont une illusion. Du pain, rarement avec de la margarine, une soupe claire, de l'oignon cuit ou du chou — telle est leur nourriture quotidienne." Et comme l'ont remarqué les représentants de la commission nationale de Solidarité, si dans certaines régions les travailleurs répondent par la grève, la situation est la même partout.

Vers un "compromis historique" ?

Après des mois de luttes de cliques et d'inactivité, la bureaucratie tente, aujourd'hui, de renverser la situation. La nomination du général Jaruzelski au poste de premier secrétaire du parti (qu'il cumule avec ceux de ministre de la Défense et de Premier ministre), la promotion d'une série de cadres de l'armée dans l'appareil d'Etat, et surtout la mise sur pied de "groupes opérationnels" de l'armée, dotés de pleins pouvoirs, sont le signe qu'elle s'est rendue compte de la désagrégation de l'administration civile, et qu'elle tente de la remplacer.

Ces "groupes opérationnels" sont chargés "d'aider les autorités locales et la société à résoudre les problèmes liés au fonctionnement de l'économie". La presse, après quelques jours, est pleine d'informations et de louanges : ici, les braves soldats ont rouvert un passage à niveau fermé depuis... et qui obligeait à des détours de plusieurs kilomètres, là ils sont intervenus pour que les produits stockés soient distribués — le responsable du stock ne faisait rien, car on ne lui avait pas donné l'ordre de le faire ! En un mot, après avoir refusé les propositions de Solidarité d'organiser un contrôle social sur le fonctionnement de l'administration, le gouvernement tente aujourd'hui d'assurer ce fonctionnement avec l'aide de l'armée.

Si le résultat se montre convaincant, la bureaucratie sera en position de force pour négocier avec "les partenaires sociaux".

Les propositions de créer un "conseil d'entente nationale",

"L'érosion de l'Etat s'accélère", écrivait le quotidien du parti, *Trybuna Ludu* le 9. 10. 1981. "Ce dysfonctionnement menace aujourd'hui la vie biologique de la nation." "Le pouvoir n'est plus capable de gouverner comme il le voudrait, ni comme le voudrait la société, mais, d'autre part, il n'est pas renversé", renchérisait, dans l'hebdomadaire *Polityka* du 31. 10. 1981, Daniel Passent dans un long éditorial.

C'est un fait : la presse officielle ne cherche plus à cacher l'effondrement de l'administration étatique.

Pologne :

Quand le pouvoir n'est plus capable de gouverner comme il le voudrait...

chargé d'élaborer le projet d'un "front d'unité nationale" élargi à Solidarité et à l'Eglise, est une autre facette de la politique de Jaruzelski. "Il faut une coalition,

une institution de salut national, s'appuyant sur un programme de large entente", écrit à ce propos Daniel Passent dans *Polityka* car "les congrès du POUP et de Soli-

darité ont montré que les principes des deux parties sont, à la longue, inconciliables". D'où la volonté de la bureaucratie de sauver ce qui peut l'être, en plaçant Solidarité dans une situation dans laquelle le syndicat ne pourra refuser un "compromis historique" sans apparaître comme opposé à l'amélioration de la situation.

Une manœuvre fine, mais une alternative existe

La manœuvre est fine : si Solidarité refuse de participer à un tel front, sans offrir de solution alternative pour améliorer la situation, la bureaucratie pourra présenter le syndicat — avec des chances d'être entendue — comme responsable de la situation. C'est ce qu'exprimait Lech Walesa lors de la dernière réunion de la direction nationale du syndicat :

"Eh bien, d'accord, votons que nous ne voulons pas de pourparlers avec le primat et le Premier ministre, et allez ensuite expliquer votre vote au pays". Mais si le syndicat s'y plie, il sera réduit à accepter les décisions d'une structure au sein de laquelle la représentation des travailleurs sera minoritaire par rapport à la flopée d'organisations bureaucratiques et à l'Eglise. Et dans ce cadre, la résolution de la crise se fera sur le dos des travailleurs.

Pourtant, si la direction nationale de Solidarité hésite aujourd'hui quant à la politique à suivre, de nombreuses organisations syndicales se sont, d'ores et déjà, engagées dans une autre voie que celle du "compromis historique". A Lodz, Solidarité met en place un système de contrôle de l'approvisionnement. En Silésie, les conseils de mineurs élaborent un plan de réorganisation du travail permettant d'économiser l'énergie qui manque cruellement. A Varsovie, la direction régionale s'est engagée dans l'instauration d'un contrôle populaire de bas en haut (cf. l'entretien avec Z. Bujak, ci-dessous). Enfin, la proposition de mettre sur pied un "conseil social de l'économie", avancée depuis le congrès du syndicat par G. Palka, de la présidence nationale de Solidarité, pourrait être une alternative face aux velléités de "compromis historique". "Si nous soutenons l'activité du gouvernement, nous trahirions l'intérêt de la société. Ce serait faire sombrer la nation dans la pauvreté, sans aucune chance de l'en sortir."

La décision de suspendre les grèves pendant une période de trois mois, motivée par le fait que ces grèves ne peuvent améliorer l'approvisionnement — ce qui ne peut être mis en doute — n'aura d'effets positifs que si Solidarité se donne les moyens d'intervenir par d'autres moyens dans la résolution de la crise. Et cela nécessite avant tout que les conditions d'un réel contrôle des travailleurs sur la production et la distribution soient créées, comme le proposent notamment Palka et Bujak. C'est-à-dire que les travailleurs prennent eux-mêmes leurs affaires en main.

Cyril Smuga



En lieu et place d'une machine administrative défaillante et pour empêcher le développement du contrôle ouvrier : l'armée.

LES PROPOSITIONS DE SOLIDARITÉ

"Nous devons créer le contrôle à tous les niveaux"

Entretien avec Zbigniew Bujak, président de Solidarité de Varsovie

"Il faut le dire clairement, la direction régionale de Solidarité ne sera pas capable de résoudre tous les problèmes liés à l'approche de l'hiver. Leur résolution dépendra de notre capacité à mobiliser les travailleurs sur le terrain (...) Les besoins nécessitent la constitution de 'commandements d'hiver' à tous les niveaux : dans la région, dans le département, la ville, le quartier et l'immeuble."

* Que devraient faire selon toi de tels "commandements" ?

— "Avant tout il faut qu'ils assurent la distribution de l'approvisionnement et aussi du chauffage et de la lumière. Donc, il faut organiser des équipes d'intervention rapide, capables de réparer rapidement toutes les pannes des deux réseaux."

"De telles équipes doivent être mises sur pied par les entreprises, qui dégageront les spécialistes nécessaires à ce travail."

* Et comment vois-tu la distribution de l'alimentation ?

— "Les négociations menées par Palka laissent espérer, aujourd'hui, la création d'un contrôle au niveau national. En parallèle nous devons créer le contrôle à tous les autres niveaux. (...) Ce qui est le plus important, c'est de permettre l'approvisionnement sans queues. Et là, c'est une difficulté organisationnelle. Si on est capable, par le contrôle à tous les niveaux, d'assurer que la quantité de nourriture livrée dans les magasins correspond à la quantité de tickets, noter leurs numéros et afficher ceux qui seront approvisionnés tel jour, à tel moment. (...) "

"Le deuxième problème, c'est celui de l'aide aux vieux, aux impotents, aux enfants. C'est aux comités d'immeuble de le résoudre. (...) "

"Au niveau régional, le 'commandement' doit avant tout assurer le fonctionnement des entreprises qui produisent la nourriture, l'habillement, les biens destinés aux vieux et aux enfants. Il doit assurer le fonctionnement des centrales électriques, la distribution de l'eau, les transports urbains. Ces problèmes-là exigent une coordination et une aide de Solidarité régionale."

Extraits d'un entretien avec Z. Bujak, publié dans "Niezalezność" no 158